

Observatoire statistique transfrontalier des accords bilatéraux

L'agglomération franco-valdo-genevoise prend sa vitesse de croisière

Synthèse 2007

Ain - Haute-Savoie

Genève - Vaud



Sommaire

En bref

L'agglomération franco-valdo-genevoise prend sa vitesse de croisière

2 | 3

Panorama

Emploi

4 | 5

Travailleurs frontaliers

4 | 5

Autres actifs en Suisse

4 | 5

Démographie

6 | 7

Chômage

8 | 9

Aide sociale

8 | 9

Logement

10 | 11

Dossier : Dix ans de développement économique

10 | 11

Introduction

10 | 11

L'espace transfrontalier

12 | 13

Evolutions globales

12 | 13

Quelques grandes évolutions sectorielles

12 | 13

Dans les aires urbaines des territoires

14 | 15

Et hors des aires urbaines?

16 | 17

Quatre économies régionales

18 | 19

L'aire urbaine de Genève

20 | 21

Le schéma général de l'étalement économique dans les aires urbaines

20 | 21

L'aire urbaine de Genève s'inscrit dans la logique commune

22 | 23

L'aire urbaine de Genève est marquée d'un fort effet frontière

24 | 25

Le cas des secteurs de haute technologie

24 | 25

Définitions, nomenclatures et méthodes

28 | 29

Espace transfrontalier : quatre territoires



L'agglomération franco-valdo-genevoise prend sa vitesse de croisière

Au centre de l'agglomération, le bassin d'emploi genevois connaît une perméabilité accrue. Compensant le manque de dynamisme du marché de l'emploi côté France, particulièrement en Haute-Savoie, le canton de Genève, dont l'économie tourne depuis 2006 à un haut régime, attire une main-d'œuvre frontalière toujours plus nombreuse. Il contribue par là même à faire flétrir le chômage de l'autre côté de la frontière, même si le recul observé n'est pas aussi fort que dans le canton de Genève : pas moins de trois points ou presque séparent toujours le taux de chômage à l'échelon national français et ceux des zones d'emploi du Genevois (à cheval sur l'Ain et la Haute-Savoie), de la vallée de l'Arve et d'Annecy. Le canton de Vaud n'est pas en reste, son marché de l'emploi se plaçant depuis le début de l'année sous le signe d'une vive croissance.

Le nombre de travailleurs frontaliers continue sa progression : presque trois mille cinq cents de plus en activité dans le canton de Genève en 2006 et un millier dans le canton de Vaud ; ces augmentations sont fortes même si elles restent inférieures à quelques pics enregistrés depuis 2000. Le mouvement ne faiblit donc guère et, à mi-2007, on dénombre 48 000 frontaliers actifs dans le canton de Genève et 14 000 dans l'ensemble du canton de Vaud. Ceux du canton de Genève viennent toujours, dans leur quasi-totalité, de l'Ain et de la Haute-Savoie. Dans le canton de Vaud, à défaut de données précises sur la provenance, notons qu'un mouvement vigoureux des emplois frontaliers est observé, certes, côté Jura, mais aussi côté Lausanne, Morges et Nyon.

La bonne santé économique en Suisse contribue à ralentir, pour la première fois depuis 2001, le mouvement à la hausse des chômeurs frontaliers indemnisés.

Dynamisme accru encore en matière démographique. La croissance de la population dans l'espace transfrontalier, entraînée par celle du canton de Genève et des deux départements français, dépasse largement ce que l'on observe en Suisse ou en Rhône-Alpes. A cet égard, une mention toute particulière doit être faite à l'agglomération franco-valdo-genevoise et, notamment, à sa périphérie, où sont enregistrés des taux d'accroissement annuels proches ou supérieurs à 2%.

Revers de la médaille, aucun signe de relâche sur le marché du logement : presque tous les indicateurs restent dans le rouge. A Genève, la tension est toujours extrême. Les prix continuent leur ascension et, pour acquérir un appartement, il faut d'autant plus de moyens que l'on tient à résider à l'intérieur de l'agglomération transfrontalière. Pourtant, une vigoureuse dynamique anime la construction en 2006 : le chiffre fétiche des 5 000 logements annuels est largement dépassé avec les chantiers qui se sont ouverts.

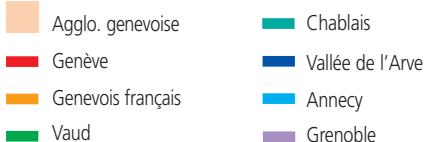
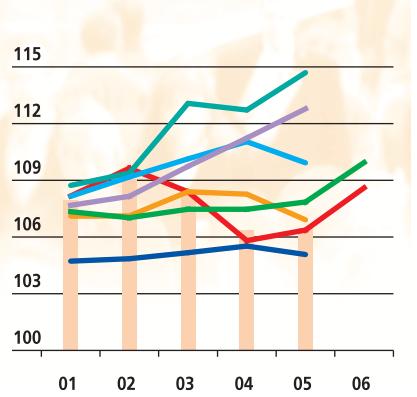
Parmi les ombres au tableau, il y a toujours la question du logement social. Côté français, la progression reste encore trop mesurée pour faire face aux besoins. Premier indicateur donné par l'Observatoire sur ces derniers : dans la zone frontalière française, le nombre de personnes dont plus des trois quarts du revenu sont constitués d'allocations y augmente constamment depuis 2002.

Cette Synthèse 2007 est l'occasion de livrer les conclusions d'une étude statistique sur l'évolution du tissu économique dans l'espace transfrontalier et l'agglomération franco-valdo-genevoise. Objet du "dossier", elle rend compte d'un phénomène perçu avec plus ou moins de netteté par les acteurs régionaux : la spécialisation des activités économiques exacerbée par l'existence de la frontière.

Panorama

Emploi

Emploi total (1998 = 100)



En 2005 (année des derniers chiffres communs disponibles), l'emploi est stable (+ 0,1%) dans l'agglomération franco-valdo-genevoise (canton de Genève et zone d'emploi du Genevois français, sans le district de Nyon en raison de l'indisponibilité des données). Au total, l'agglomération emploie un peu plus de 300 000 personnes fin 2005.

Contrairement aux dernières années, la situation de l'emploi est meilleure au centre de l'agglomération que dans sa périphérie. Encore en baisse en 2004, l'emploi s'oriente en effet à la hausse en 2005 dans le canton de Genève (+ 0,5%); simultanément, la diminution prend une ampleur jamais atteinte depuis 1998 dans la zone d'emploi du Genevois français (- 1,3%). Dans la zone d'emploi d'Annecy (-1,0 %) et celle de la Vallée de l'Arve (- 0,4%), le repli est également de mise. En revanche, le Chablais enregistre une augmentation de 1,8% et conforte ainsi son statut de zone la plus dynamique en matière d'emploi depuis 1998. Globalement, dans la région frontalière française, l'emploi marque le pas en comparaison de Rhône-Alpes, encore plus qu'en 2004. Dans le canton de Vaud, l'emploi est en hausse de 0,4% en 2005.

En 2006, la conjoncture prospère du côté suisse et la hausse de l'emploi se renforce : + 1,9% dans le canton de Vaud et + 2,1% à Genève (+ 1,6 % à l'échelon national). Pour la première partie de l'année 2007, cette tendance se poursuit. En Rhône-Alpes, la croissance de l'emploi se raffermit également en 2006. C'est le cas dans l'Ain, mais l'emploi est cependant toujours en baisse en Haute-Savoie.

En 2006, le nombre de titulaires d'un permis frontalier actifs continue sa progression soutenue. En un an, la hausse est de 7,9% dans le canton de Genève (46 500 personnes à fin 2006) et de 9,0% dans le canton de Vaud (13 500). Depuis 2000, l'augmentation annuelle moyenne du nombre de frontaliers actifs est de 8,6 % dans le canton de Genève et de 6,1% dans le canton de Vaud ; elle est nettement supérieure à celle observée pour l'ensemble de la Suisse (+ 4,2%). En 2006, les deux cantons lémaniques emploient près du tiers de l'ensemble des frontaliers actifs en Suisse (24,5% pour Genève et 7,1% pour le canton de Vaud).

En 2005, les détenteurs d'un permis frontalier¹ occupent 15% des emplois dans le canton de Genève et 4% dans le canton de Vaud. A Genève, ils sont surtout actifs dans le secteur secondaire (horlogerie, chimie, autres industries et construction) ainsi que dans l'informatique. Les frontaliers sont également un peu plus nombreux que la moyenne dans l'hôtellerie et restauration ainsi que dans le commerce. En revanche, ils sont moins présents dans les domaines où la fonction publique prédomine (1% dans l'administration et 7% dans l'enseignement), de même que dans la finance (8%). Dans le canton de Vaud, l'horlogerie se distingue très nettement.

Travailleurs frontaliers

¹ Depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, nombre de frontaliers en provenance de l'UE sont engagés par l'intermédiaire de bureaux de placement privés (appelés aussi agences de travail temporaire ou intérimaire).

Fin 2006, la majorité (73 %) des titulaires d'un permis de travail frontalier délivré par le canton de Genève étaient domiciliés dans le Genevois français, seule zone d'emploi jouxtant la frontière. Le solde provenait presque exclusivement des trois autres zones d'emploi de la Haute-Savoie : Annecy (9%), Vallée de l'Arve (9%) et Chablais (7%). Les frontaliers résidant encore plus loin restent l'exception. En 2006, la part de ceux qui habitent dans les zones d'Annecy et de la Vallée de l'Arve s'accroît.

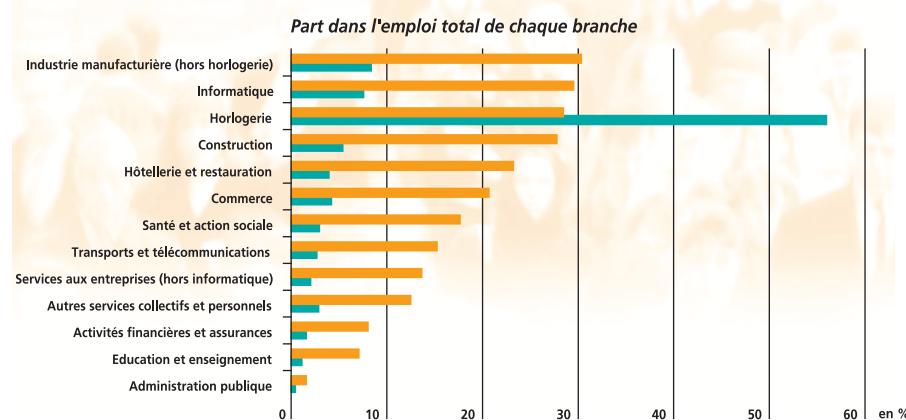
Conformément aux mesures de libre circulation des personnes, instaurées dans le cadre des accords bilatéraux à partir du 1er juin 2004, travailleurs établis en Suisse et ressortissants de l'UE et de l'Association européenne de libre échange (AELE) ont dorénavant les mêmes droits sur le marché du travail. Seules certaines restrictions existent pour les nouveaux Etats membres de l'UE. Les personnes actives en provenance de l'UE/AELE se composent de deux catégories. Font partie de la *population permanente* les personnes titulaires de permis L pour des périodes de 12 mois ou plus ainsi que les bénéficiaires de permis de longue durée (permis de séjour - B - et permis d'établissement - C). Font partie de la *population non permanente* les titulaires de permis L pour des périodes de moins de 12 mois. Il existe en outre une *procédure d'annonce* pour des activités lucratives de moins de 90 jours, qui a la particularité de n'être assortie d'aucun permis, les activités devant simplement être annoncées aux autorités. Ceux qui en bénéficient ne sont pas comptabilisés dans les chiffres de population. Trois types d'annonce sont possibles : travailleurs auprès d'un employeur suisse, prestataires de services indépendants et travailleurs détachés par une entreprise étrangère dont le siège est dans l'UE ou l'AELE.

En 2006, on a comptabilisé 39 000 entrées en Suisse de ressortissants de l'UE/AELE constituant des actifs permanents, soit 5 500 unités de plus qu'en 2005 (+ 16%). Le canton de Vaud en "capte" 11% (4 300 entrées; + 17% en un an) et celui de Genève 9% (3 400; + 2%), soit des parts supérieures à leur poids démographique respectif (9% et 6%). Seul le canton de Zurich, le plus peuplé de Suisse, affiche un nombre d'entrées plus élevé (20%).

En ce qui concerne les actifs non permanents, les entrées en Suisse de ressortissants de l'UE/AELE se sont élevées à plus de 96 000 en 2006, en hausse de 16 000 unités par rapport

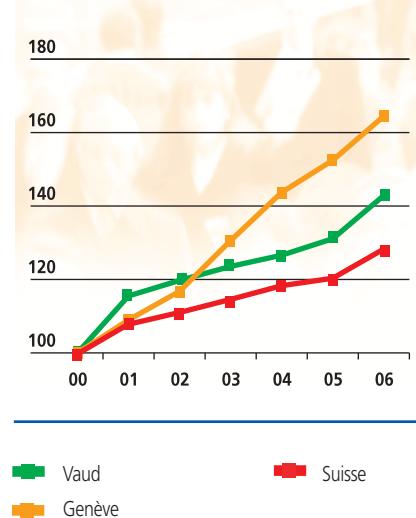
Autres actifs en Suisse

Emplois occupés par des frontaliers, en 2005



— Genève
— Vaud

Evolution du nombre de frontaliers actifs (2000 = 100)



**Genève et Vaud
particulièrement
attractifs pour
les travailleurs
de l'UE**

à 2005 (+ 20%). La part du canton de Vaud s'établit à 7% (6 300 entrées ; + 14% en un an) et celui de Genève à 5% (4 500 ; + 17%), soit des proportions inférieures au poids démographique des deux cantons.

Près de 110 000 annonces pour des activités lucratives de moins de 90 jours ont été enregistrées en Suisse en 2006, en hausse de 15 000 unités par rapport à 2005 (+ 16%). Après le canton de Zurich (13%), Genève en représente la part la plus élevée avec 11% (14 000 annonces ; + 18% en un an). Avec une part de 8%, le canton de Vaud vient en troisième position (9 800 annonces; + 8%). Ces trois cantons viennent en tête depuis la mise en place de cette réglementation en juin 2004. Ces annonces représentent, pour l'année 2006, 1 700 emplois à temps plein dans le canton de Genève et 1 300 dans celui de Vaud, soit moins de 1 % du total des emplois en équivalents plein temps. Par ailleurs, Genève et Vaud partagent la spécificité de détenir une proportion particulièrement forte d'annonces faites par des employeurs suisses. Les entreprises les plus concernées (par la procédure d'annonce) sont actives dans les banques, assurances, affaires immobilières, ainsi que dans le bâtiment et le génie civil, le commerce et l'hôtellerie et restauration et, particulièrement dans le canton de Vaud, dans l'agriculture.

Dans les deux cantons de l'espace transfrontalier, l'arrivée de main-d'œuvre en provenance de l'UE/AELE depuis 2002 est supérieure à la moyenne nationale. En 2005, elle était en nette croissance malgré une timide augmentation de l'emploi. L'embellie enregistrée sur le marché du travail en 2006 n'a fait que renforcer le mouvement. En lien avec sa situation de centre exigu d'une agglomération débordant largement les frontières, le canton de Genève attire toujours plus d'actifs qui ne s'établissent pas durablement sur son territoire : frontaliers (+ 3 400 actifs supplémentaires en un an), activités de moins de 90 jours dans l'année (2 200 annonces de plus qu'en 2005) et population non permanente (700 entrées de plus).

Pour le canton de Genève, en raison surtout de la présence de nombreuses organisations internationales, la part des actifs hors UE/AELE dans l'ensemble des entrées de population permanente et non permanente en 2006 est de 29%, soit presque le double du taux observé à l'échelon suisse (15 %). Cette part se situe à 20 % pour le canton de Vaud, où résident de nombreux fonctionnaires internationaux.

Quels sont les effets de la libre circulation des personnes sur le marché du travail ? Une analyse menée au niveau suisse¹ montre que l'arrivée accrue d'actifs en provenance de l'UE/AELE depuis le 1er juin 2004 n'a pas mis à l'écart la main-d'œuvre locale, même si les uns et les autres trouvent pour la plupart un emploi dans les mêmes branches économiques. La main-d'œuvre étrangère permettant de pallier les manques de personnel qualifié dans certains secteurs, son effet global en termes de croissance économique est bénéfique pour l'économie suisse. Jusqu'à récemment, la pression sur les salaires est restée restreinte. En revanche, dans la période actuelle de forte croissance, cet accroissement de la main-d'œuvre potentielle peut exercer un frein sur la hausse des salaires, qui est restée inférieure à la croissance du PIB en 2006. En effet, un élargissement des aires de recrutement du marché du travail se traduit indéniablement par une concurrence accrue sur celui-ci.

¹ Troisième rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE pour la période du 1er juin 2002 au 31 décembre 2006, Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), Office fédéral des migrations (ODM) et Office fédéral de la statistique (OFS), 31 mai 2007.

Entre 1999 et 2005, la croissance démographique s'accélère nettement dans l'espace transfrontalier (+ 1,3% en moyenne annuelle, contre + 1,0% au cours des années 90). Le dynamisme démographique accru est patent dans chacun des quatre territoires. L'Ain et la Haute-Savoie, comme d'ailleurs les autres départements à l'est de Rhône-Alpes, présentent des évolutions parmi les plus fortes de France. Toutefois, avec + 1,4 %, la progression démographique y est encore plus soutenue qu'en Savoie ou en Isère et deux fois plus qu'en France métropolitaine. Côté suisse, la progression est particulièrement sensible dans le canton de Genève (+ 1,4% contre + 1,0% dans le canton de Vaud). Au 1^{er} janvier 2005, on compte 2,343 millions d'habitants dans l'espace transfrontalier. Et depuis 2005 ? A défaut de chiffres départementaux encore indisponibles, notons que la population de la région Rhône-Alpes, dont l'Ain et la Haute-Savoie constituent deux des départements moteurs, progresse à un taux de croissance annuel de + 0,9% entre 1999 et 2006 (+ 0,6 dans les années 90). Elle garde sa deuxième place parmi les 22 régions de la France métropolitaine (après l'Ile-de-France). En 2006, la région franchit d'ailleurs le seuil des 6 millions d'habitants; Dans les deux cantons suisses, l'évolution démographique annuelle récente (2006) reste forte, plus affirmée cette fois dans celui de Vaud (+ 1,1%) qu'à Genève (+ 0,8 %).

Entre 1999 et 2005, la croissance démographique de la Haute-Savoie est due presque autant à son solde naturel, proportionnellement très élevé, qu'à son solde migratoire. Dans l'Ain où se fait sentir l'influence de deux métropoles, le solde migratoire contribue à raison de presque deux tiers à la progression de la population. Côté suisse, les apports migratoires jouent un rôle encore plus grand : ils expliquent les trois quarts de la croissance démographique 1999-2005 du canton de Genève et plus des deux tiers de celle du canton de Vaud.

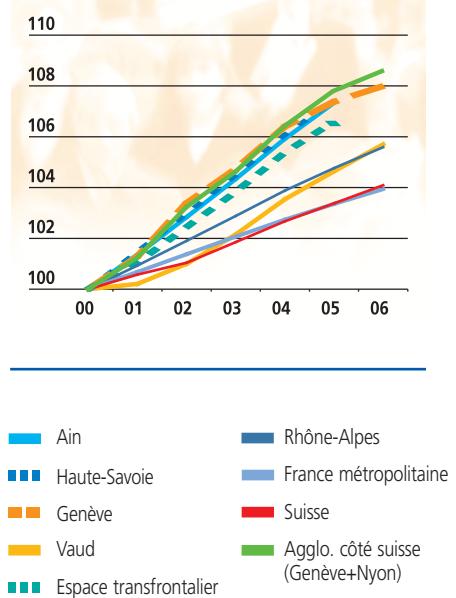
Dopée par une économie florissante, l'immigration étrangère reprend en 2006 dans les deux cantons (Genève : + 9 %; Vaud : + 8%; une année plus tôt : respectivement - 6% et - 3%). Le nombre des immigrés s'élève à 19 000 dans le canton de Genève et à près de 29 000 dans celui de Vaud. Le mouvement à la hausse profite plus aux Européens UE 25 qu'à d'autres nationalités.

Les Européens UE 15 forment la presque totalité des immigrés Européens UE 25 (qui représentent toujours la moitié de l'immigration étrangère dans le canton de Genève et environ les deux tiers dans le canton de Vaud). En 2006, une dynamique particulière continue à animer l'immigration des Français, des Allemands et des Anglais. Fait nouveau : pour faible qu'il soit (un demi-millier de personnes à Genève, un millier dans le canton de Vaud), l'effectif des immigrés ressortissants des dix Etats en faveur desquels la Suisse a voté en automne 2005 l'extension de l'accord sur la libre circulation grandit rapidement. En revanche, l'immigration en provenance de l'Europe du sud s'essouffle. L'arrivée des Espagnols s'épuise, celle des Italiens recule violemment dans le canton de Vaud et l'immigration portugaise dégringole dans celui de Genève.

Guère de changement d'une année sur l'autre dans les quelques caractéristiques connues de ces immigrés. Plus encore que parmi les autres arrivants, le principal motif d'immigration des Européens de l'UE reste, et de loin, l'exercice d'une activité lucrative (près de la moitié d'entre eux). Viennent ensuite le regroupement familial et la formation. Celle-ci tient une

Démographie

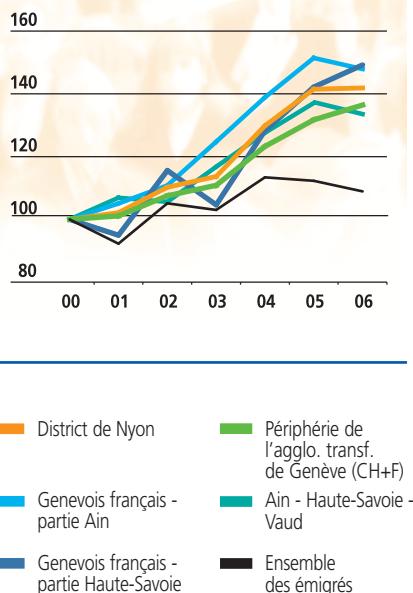
Evolution de la population (2000 = 100)



L'immigration étrangère dans les deux cantons suisses : reprise en 2006

Le dynamisme démographique de l'agglomération

Destination des émigrés genevois
(2000 = 100)



place toute particulière dans le canton de Vaud, avec ses établissements publics ou privés nombreux et très ouverts sur l'étranger. A noter que l'installation en dehors de toute activité (rentiers, retraités) reste limitée d'une année à l'autre dans les deux cantons. Etant donné les trois grands motifs d'immigration, rien d'étonnant à ce que les immigrés soient relativement jeunes : presque les deux tiers des Européens de l'UE ont entre 20 et 40 ans. Enfin, parmi les immigrés 2006 titulaires d'un permis de moins d'une année, la part des UE 25 reste, de loin, la plus importante.

Les résultats des enquêtes de recensement INSEE ne fournissent pas encore de résultats à l'échelon infra-départemental, des chiffres récents sur la population de l'agglomération transfrontalière et son évolution ne sont pas disponibles pour cette Synthèse 2007. En revanche, des indicateurs partiels mettent en évidence un double phénomène : d'une part, la périphérie est beaucoup plus dynamique démographiquement que le centre de l'agglomération; d'autre part, l'agglomération franco-valdo-genevoise l'est beaucoup plus que chacun des territoires de l'espace transfrontalier. Dans la zone d'emploi du Genevois (à cheval sur l'Ain et la Haute-Savoie), l'estimation INSEE de la population des ménages (hors personnes vivant en communauté) au 1^{er} janvier 2005 fait ainsi état d'une progression annuelle moyenne de + 1,8% depuis 1999. Côté suisse, le district de Nyon n'est guère en reste (+ 1,7% pour la même période) et, depuis 2005, la croissance de sa population se poursuit allègrement (+ 2,3% chaque année).

Encore qu'elle n'en soit pas la seule cause, l'émigration de résidents du canton de Genève vers la périphérie de l'agglomération transfrontalière contribue au dynamisme démographique de celle-ci. En 2006, le mouvement reste largement positif, quand bien même il se tasse quelque peu. L'entrée en vigueur des premiers accords bilatéraux avait donné une impulsion particulière à l'émigration genevoise vers la région frontalière française. En 2006, c'est vers la Haute-Savoie que le mouvement continue fermement. Tous les partants ne signalant pas forcément leur destination, il reste toujours difficile d'avancer un chiffre vraiment robuste sur l'effectif global de la population qui s'installe à la périphérie. Néanmoins, on peut considérer, au bas mot et en moyenne, que depuis 2000, environ 2 000 "résidents" genevois s'établissent dans la proche région frontalière française chaque année et un millier et demi dans le district de Nyon. Cette émigration reste principalement le fait de familles.

Parmi ceux qui s'installent en France voisine, on dénombre, en 2006, 400 "résidents" étrangers du canton de Genève devenus travailleurs frontaliers. Décelable à partir du milieu des années 1990, le phénomène prend un peu d'ampleur après l'entrée en vigueur des Accords bilatéraux en 2002. En termes de population, l'incidence de cet effectif somme toute limité peut être assez fort, dans la mesure où sa famille suit le nouveau frontalier.

On observe aussi un mouvement, plus faible, vers le centre de l'agglomération. Ces nouveaux résidents du canton de Genève viennent du district de Nyon et même de France voisine. Concernant cette dernière provenance, le phénomène est anecdotique jusqu'en 2002. Avec les accords bilatéraux, besoins de l'économie obligeant, des permis frontaliers ont pu être attribués en lieu et place d'autorisations de résidence. A noter que simultanément, à partir de cette date, la transformation des permis de frontaliers en autorisations de séjour tend à augmenter. Toutefois, l'ordre de grandeur est modeste : dans les 300 en 2006.

En 2006, le chômage s'oriente clairement à la baisse (taux de chômage au sens du BIT au deuxième trimestre, seul chiffre comparable). Il était en légère augmentation en 2005. Entre 2005 et 2006, il passe de 8,1 % à 6,4 % dans l'agglomération genevoise. Cette très nette diminution est notamment à mettre en lien avec la forte hausse de l'emploi enregistrée dans le canton de Genève entre les deuxièmes trimestres 2005 et 2006. Le mouvement à la baisse est un peu moins marqué dans les zones d'emploi d'Annecy (6,0%), de la Vallée de l'Arve (6,2%) et du Chablais (7,0%), où les taux enregistrés sont très proches de ceux de l'agglomération.

A l'échelon de l'espace transfrontalier, le taux de chômage est en baisse partout. Il se fixe à 6,2% en Haute-Savoie et à 5,6% dans le département de l'Ain (respectivement 7,1% et 6,6 % en 2005). Avec 5,2%, le taux reste le plus bas dans le canton de Vaud (5,7% en 2005) et le plus élevé dans le canton de Genève (6,5%). Ces taux se situent dans une fourchette bien plus réduite que celle qui sépare les taux au niveau national : 4,4% en Suisse et 9,0% en France. Côté français, le chômage demeure donc moins élevé dans les territoires observés que dans le reste du pays, à l'inverse de la Suisse.

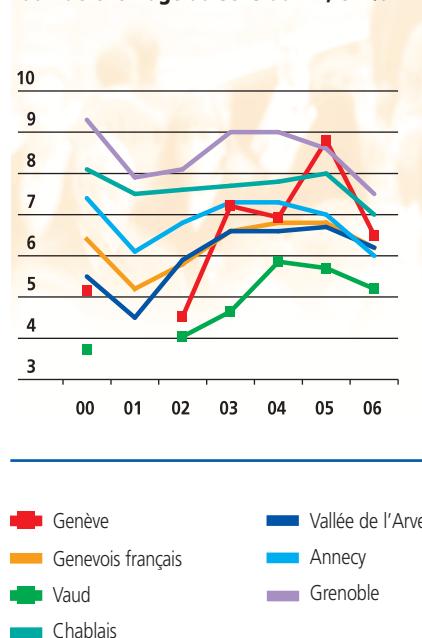
Fin 2005, pour 4 200 chômeurs résidant dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, le dernier emploi occupé était situé en Suisse¹. Les "chômeurs frontaliers" représentent 13,0% des chômeurs indemnisés en Haute-Savoie et 5,0 % dans l'Ain. Depuis 2001, où leur nombre était de 1 700, ils ne cessent d'augmenter, quelle que soit la situation du marché de l'emploi local. Entre 2004 et 2005, quoique sensiblement ralentie, la hausse est de 8,2% pour les deux départements confondus. L'évolution du nombre de "chômeurs frontaliers" suit davantage le nombre de frontaliers actifs - en très forte hausse depuis 2000 - que celui des chômeurs indemnisés, qui a reculé de 5,6 % entre 2004 et 2005. Par rapport à l'ensemble des chômeurs indemnisés, les "chômeurs frontaliers" sont généralement plus qualifiés. De même, ils ont tendance à être plus âgés et les hommes sont plus concernés. Ces différences de profil se concrétisent par leur indemnité : leur taux journalier moyen est en moyenne le double de celui de l'ensemble des chômeurs indemnisés.

Du côté français, l'évolution de l'aide sociale peut être appréhendée au moyen du nombre de bénéficiaires des Caisses d'allocations familiales fortement dépendants de leurs prestations (c'est-à-dire dont le poids des prestations familiales, de logement et minima sociaux - y compris le revenu minimum d'insertion - représente plus de 75 % du revenu). Dans la zone frontalière française, le nombre de bénéficiaires fortement dépendants est en augmentation constante depuis 2002. Seul le Chablais est légèrement moins touché que les autres zones d'emploi (Genevois français, Annecy, Vallée de l'Arve), qui enregistrent, quant à elles, une hausse proche de 20% entre 2002 et 2005, soit un rythme similaire à celui observé à Lyon.

En Suisse, il existe des résultats nationaux pour la statistique de l'aide sociale depuis 2004. Pour l'instant, ces résultats ne concernent que l'aide sociale financière directe au sens strict (autrefois assistance publique), allouée aux bénéficiaires en vertu des lois cantonales². Le taux d'aide sociale par canton représente la part de la population qui en bénéficie. Selon les données 2005, ce taux s'élève à 3,3 % pour l'ensemble de la Suisse (3,0% en 2004). Les zones urbaines étant les plus touchées, ce taux est sans surprise supérieur dans les cantons de Genève et de Vaud (respectivement 4,2% et 4,6%).

Chômage

Taux de chômage au sens du BIT, en %



Aide sociale

¹ Les chiffres publiés par ailleurs pour 2006 nécessitent encore une validation avant de pouvoir être comparés à ceux des années précédentes.

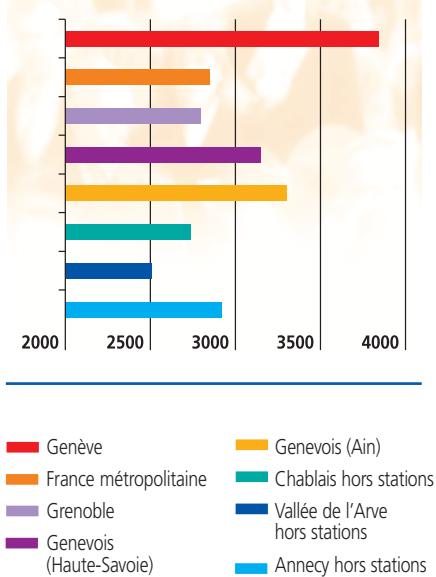
² Pour que les données soient réellement comparables, il faudrait y adjoindre les prestations délivrées en amont sous conditions de ressources, qui ne sont pas forcément les mêmes selon les cantons : prestations complémentaires cantonales à l'assurance vieillesse et à l'assurance invalidité, allocations de logement, avances sur pensions alimentaires, allocations de maternité, etc. Leur intégration graduelle dans la statistique de l'aide sociale est en cours.

Logement

En 2006, la construction de logements retrouve une vigoureuse dynamique après le recul observé en 2005. Dans l'agglomération transfrontalière genevoise, le nombre de logements commencés augmente en effet de 10% par rapport à 2005. Avec 6 000 logements, le précédent plafond établi en 2004 est égalé : 25% se situent dans le canton de Genève, 20% dans la partie gessienne du Genevois français et 43% dans la haut-savoyarde, 12% dans le district de Nyon.

Entre 2005 et 2006, l'augmentation du nombre de logements commencés se monte à 31% dans le canton de Genève et à 26% dans la partie haut-savoyarde du Genevois français. Dans le district de Nyon, la construction se maintient. Seule la partie gessienne du Genevois français affiche une baisse (- 24%), mais qui fait suite à une année 2005 particulièrement faste (+ 41%). La tendance est largement orientée à la hausse dans les zones d'emploi (hors stations) d'Annecy (+ 28%) et du Chablais (+ 43%).

Prix moyen des logements collectifs neufs, en euro par m², en 2005¹



¹ A surface rendue équivalente.

En 2006, dans le Genevois (Ain et Haute-Savoie), les prix continuent d'augmenter, bien qu'à un rythme moins soutenu que les années précédentes. A l'inverse, les zones d'emploi (toujours hors stations) d'Annecy et du Chablais subissent une augmentation de plus de 20% chacune. Ces prix restent plus élevés que la moyenne nationale française. Comme le rythme d'accroissement est plus mesuré dans le canton de Genève depuis 2001, les prix ont tendance à converger de part et d'autre de la frontière¹. Ils demeurent cependant en moyenne plus élevés à Genève. Autre indicateur de la vive tension du marché immobilier dans la région frontalière française, les délais d'écoulement des stocks de logements collectifs demeurent très réduits en 2006.

Pour le marché immobilier suisse, les taux de vacance, qui demeurent à des niveaux extrêmement bas, confirment l'acuité de la tension. A Genève, ce taux s'établit à 0,2% en juin 2007, comme en 2006. Dans le canton de Vaud, le taux de logements vacants se fixe à 0,6% en juin 2007, également inchangé par rapport à 2006.

En 2005, le parc de logements sociaux est en progression dans l'ensemble de la zone frontalière française. Environ 37 000 logements sociaux existent au total dans les zones d'emploi du Genevois, d'Annecy, du Chablais et de la Vallée de l'Arve. Cependant, le rythme de croissance étant mesuré, il n'y a pas de véritable effet de rattrapage par rapport à la pénurie en logement social et le taux de vacance à plus de trois mois demeure au-dessous de 0,5%.

Du côté suisse, les données à disposition ne concernent que les logements qui bénéficient d'une aide à la pierre de la part du canton ou de la Confédération. Les subventions communales ainsi que les aides financières individuelles (comme les allocations pour logement dans le canton de Genève) ne sont pas incluses. A Genève, la part des logements subventionnés dans les logements construits en 2006 est de 35%, légèrement inférieure à la moyenne annuelle des trois dernières années. Cependant, en raison de la prédominance d'un système de subventionnement limité dans le temps, la part du nombre total de logements subventionnés par rapport à l'ensemble du parc continue de se effriter. Cette part se fixe à 10% en 2006; elle était encore de 13% en 1998. Dans le canton de Vaud, le nombre de logements subventionnés s'est accru de 3% en 2006, comme l'année précédente. Mais les logements subventionnés représentent une proportion minime de l'ensemble du parc de logements vaudois (légèrement supérieure à 2%)

¹ Le prix des logements dans l'agglomération transfrontalière franco-valdo-genevoise, Fiche thématique 08', Observatoire statistique transfrontalier, juin 2008.

Dix ans de développement économique

L'objectif de ce dossier consiste, en analysant le tissu économique des quatre territoires de l'espace transfrontalier (cantons de Genève et de Vaud; départements de l'Ain et de la Haute-Savoie), à dégager, d'une part, leurs spécificités et, d'autre part, d'éventuelles différences dans le potentiel de développement, notamment dans des branches à la pointe de l'innovation.

En l'état, cette analyse met en évidence un effet frontière fort sur l'évolution de la répartition territoriale des activités économiques dans l'agglomération transfrontalière genevoise et sur leur nature. Pour ne prendre que l'un des exemples parmi les plus frappants : côté suisse, on trouve une industrie qui se déploie dans des domaines de pointe, et, côté français, le développement d'activités dans le domaine de l'économie résidentielle, très en lien avec la croissance démographique. L'étude établit, éclaire et détaille ce que d'aucuns parmi les acteurs à l'œuvre dans l'espace de vie et de travail franco-valdo-genevois pressentent non sans inquiétude parfois.

Côté suisse, l'analyse utilise les résultats des recensements fédéraux des entreprises, conduits tous les trois à quatre ans et dont le dernier date de 2005. Côté français, plusieurs sources permanentes de données statistiques sur l'activité économique ont été mobilisées. La période prise en considération est 1995-2005.

L'analyse se focalise sur la dynamique, sur les évolutions : quelles sont les branches qui se développent, quelles sont celles qui reculent et comment cela se traduit-il sur les espaces considérés ? Cette dynamique économique est cernée au moyen de l'évolution de l'emploi dans le secteur privé.

Elle est conduite à deux échelles. L'espace économique transfrontalier est parcouru à (assez) grands pas. C'est l'objet de la première partie. Dans la seconde, un coup de projecteur est donné sur l'agglomération franco-valdo-genevoise et l'évolution territoriale de ses activités économiques.

Cette étude sera développée ultérieurement de manière plus détaillée, notamment sur la façon dont évolue le paysage économique lors de l'étalement des activités. Les compléments seront publiés par l'Observatoire statistique transfrontalier en 2008.

L'espace transfrontalier

1. Evolutions globales

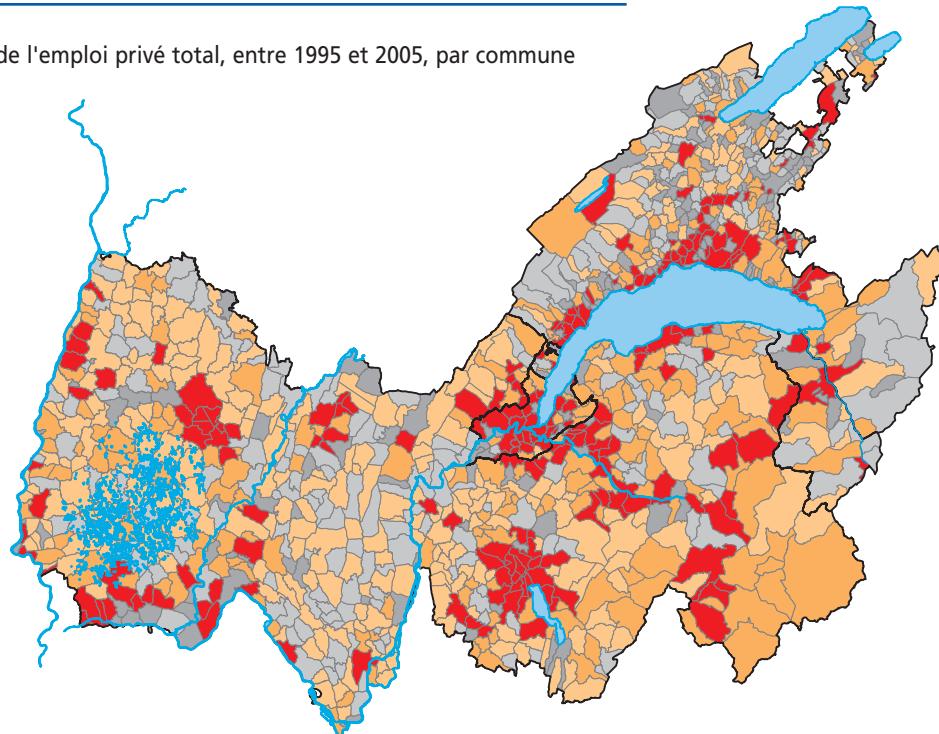
Sur l'ensemble des territoires de l'espace transfrontalier, l'emploi dans le secteur privé augmente de 14%, entre 1995 et 2005. Son accroissement est plus fort côté français que côté suisse (+ 20% en Haute-Savoie et + 19% dans l'Ain, contre + 11% dans le canton de Genève et + 9% dans celui de Vaud).

Une vitalité économique marquée

Les évolutions d'emploi par commune mettent en évidence le dynamisme fort et général du bassin lémanique, côté suisse comme côté français. Le canton de Genève y contribue grandement. En Haute-Savoie, l'axe Sud (région d'Annecy), l'axe Est (vallée de l'Arve) ainsi que les régions de montagne dont le tourisme est le moteur enregistrent une croissance marquée. Plusieurs pôles de développement économique émaillent le département de l'Ain, dont deux sous l'influence d'une métropole, Lyon d'un côté, Genève de l'autre. Dans le canton de Vaud, au-delà de l'arc lémanique, diversité de rythme et dispersion également : parmi les régions les plus dynamiques figure notamment la vallée de Joux.

Espace transfrontalier
Variation absolue de la densité de l'emploi privé total, entre 1995 et 2005, par commune

- Emplois par km²
- Plus de 10
 - Plus de 2 à 10
 - Plus de 0 à 2
 - Plus de -2 à 0
 - -2 et au-dessous



Fond cartographique : IGN, SWISSTOPO, DCMO. Sources statistiques : INSEE, OFS.

2. Quelques grandes évolutions sectorielles

Le secteur tertiaire est le moteur de la progression de l'emploi privé dans l'espace transfrontalier (+ 21 %, contre + 14 % pour l'ensemble des activités). Chacun des territoires en bénéficie largement. A l'inverse, le secondaire, stable dans l'ensemble de l'espace transfrontalier, augmente légèrement dans les deux départements français tandis qu'il diminue dans les deux cantons suisses.

La branche *électronique, mécanique de précision, horlogerie*, dont le nombre d'emplois est déjà plus important côté suisse, y croît de manière plus rapide, tandis qu'elle régresse dans les territoires français. La situation est inversée pour la *construction*, qui progresse en France et reste stable en Suisse.

Dans le secteur tertiaire, le *commerce de détail et l'hôtellerie-restauration* se développent davantage dans les départements français. Les activités de *transports et communications*, de *services aux entreprises* et du domaine de la *santé* font preuve d'un très fort dynamisme dans l'ensemble des territoires.

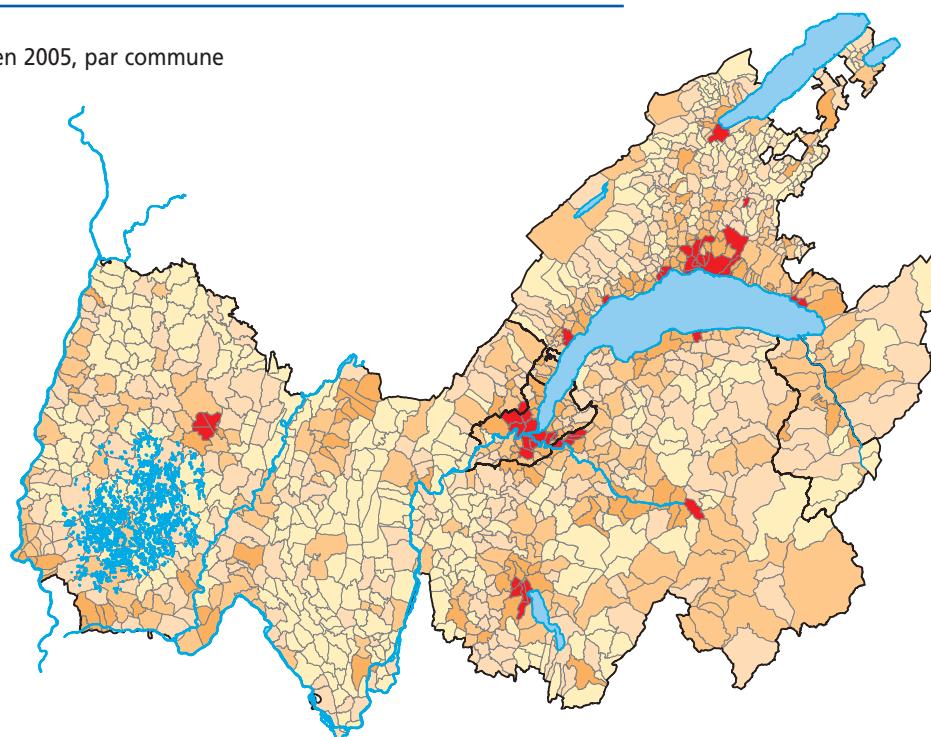
Le dynamisme du tertiaire

Espace transfrontalier

Densité de l'emploi privé total, en 2005, par commune

Emplois par km²

- Plus de 500
- Plus de 100 à 500
- Plus de 20 à 100
- Plus de 5 à 20
- De 0 à 5



Fond cartographique : IGN, SWISSTOPO, DCMO. Sources statistiques : INSEE, OFS.

Les aires urbaines concentrent 9 emplois privés sur 10

3. Dans les aires urbaines des territoires

L'espace transfrontalier se compose de treize aires urbaines (voir définitions page 28) dont la totalité des communes qui les composent se situe dans ses limites géographiques, ainsi que quatre aires urbaines dont une partie plus ou moins importante se situe en dehors de son périmètre. Au total, sept communes sur dix sont rattachées à une aire urbaine et près de neuf emplois privés sur dix y sont recensés. Cette proportion diffère selon les territoires, allant de 77% dans l'Ain à 100% dans le canton de Genève, en passant par 87 % en Haute-Savoie comme dans le canton de Vaud. La principale aire urbaine de la région est Genève. Viennent ensuite Lausanne et, assez loin derrière, Annecy.

L'emploi privé augmente plus fortement dans les aires urbaines (+ 14%) que dans l'ensemble des communes qui ne sont pas rattachées à une aire urbaine (+ 10%).

Dans les principales aires urbaines (comptant plus de 15 000 emplois), l'*industrie* perd des emplois de façon plus ou moins importante. Pour certaines aires urbaines, la part de l'*industrie* dans le total de l'emploi est supérieure à 50 %. Dès lors, l'ampleur de la baisse peut avoir un

Emploi dans le secteur privé, en 2005 et évolution entre 1995 et 2005, selon l'activité économique, par territoire

	Espace transfrontalier									
	Emplois en 2005					Variation entre 1995 et 2005, en %				
	Genève	Vaud	Ain	Haute-Savoie	Ensemble	Genève	Vaud	Ain	Haute-Savoie	Ensemble
Secteur secondaire	37 847	60 673	65 530	77 163	241 213	-3,0	-3,9	2,9	2,8	0,2
Industries alimentaire, des boissons et du tabac	1 178	4 323	5 496	6 854	17 851	-43,6	5,7	-6,3	-3,6	-6,8
Métallurgie et travail des métaux	1 533	4 845	6 760	19 896	33 034	-32,1	-13,7	0,5	-5,9	-7,6
Fabrication de machines et d'équipements	1 887	4 793	6 559	8 635	21 874	-7,9	-19,1	0,5	-1,4	-6,0
Électronique, mécanique de précision, horlogerie	7 956	6 801	1 265	1 913	17 935	28,8	35,1	-41,8	-9,3	15,7
Autres industries manufacturières	10 568	16 109	29 610	19 089	75 376	-10,2	-12,4	2,6	-2,0	-4,0
Construction	14 562	22 201	15 168	20 081	72 012	0,2	-0,6	17,4	26,7	9,7
Autres activités du secteur secondaire	163	1 601	672	695	3 131	17,3	-6,7	16,3	21,7	4,2
Secteur tertiaire	159 768	184 085	88 455	145 815	578 123	14,7	13,5	34,6	31,6	21,0
Commerce et rép. véhicules auto, stations-service	4 280	7 555	4 164	5 872	21 871	-7,4	4,2	9,5	12,4	4,7
Commerce de gros et interméd. du commerce	14 786	14 569	8 062	11 941	49 358	18,1	-7,1	13,9	15,0	8,1
Commerce de détail	18 391	28 847	14 136	25 432	86 806	-7,4	-8,9	25,7	24,0	4,2
Hôtellerie et restauration	14 777	16 889	6 380	19 795	57 841	-1,0	-2,2	14,0	29,1	8,9
Transports et communications	11 174	13 009	8 356	10 827	43 366	34,5	64,8	40,2	41,4	45,5
Activités financières, assurances	23 750	12 316	2 421	4 803	43 290	4,5	-0,1	6,5	8,2	3,6
Activités immobilières, informatiques, R&D	8 280	9 618	4 190	9 384	31 472	62,3	67,9	46,3	19,1	45,9
Autres services fournis aux entreprises	29 944	28 886	18 139	25 200	102 169	28,7	30,2	87,1	55,4	43,2
Santé et activités sociales	17 788	32 385	14 053	15 377	79 603	20,5	21,4	38,4	46,1	28,1
Autres services	16 598	20 011	8 554	17 184	62 347	26,0	29,5	21,0	35,9	29,0
Total	197 615	244 758	153 985	222 978	819 336	10,8	8,7	19,0	20,0	14,0

Sources : OFS - Recensement fédéral des entreprises, INSEE - Unédic & Sirène.

impact fort sur l'ensemble de l'économie de la zone. C'est par exemple le cas à Oyonnax, où plus de 1 800 emplois industriels ont disparu entre 1995 et 2005. A l'inverse, Cluses, aire urbaine également fortement industrialisée, ne perd "que" 130 emplois sur la période.

L'hôtellerie-restauration est la branche moteur de l'économie des aires urbaines touristiques que sont Sallanches et, plus particulièrement, Chamonix Mont-Blanc, où près d'un emploi sur trois est lié à cette activité. De plus, en dix ans, les hausses d'emplois restent soutenues, renforçant l'importance de ces activités.

Dans les aires urbaines de Vevey-Montreux et Bourg-en-Bresse, les activités du secteur privé de la santé se distinguent, puisqu'elles y sont plus concentrées. Elles représentent près d'un emploi sur cinq, contre un emploi sur dix dans l'ensemble des aires.

Genève, Lausanne et Annecy

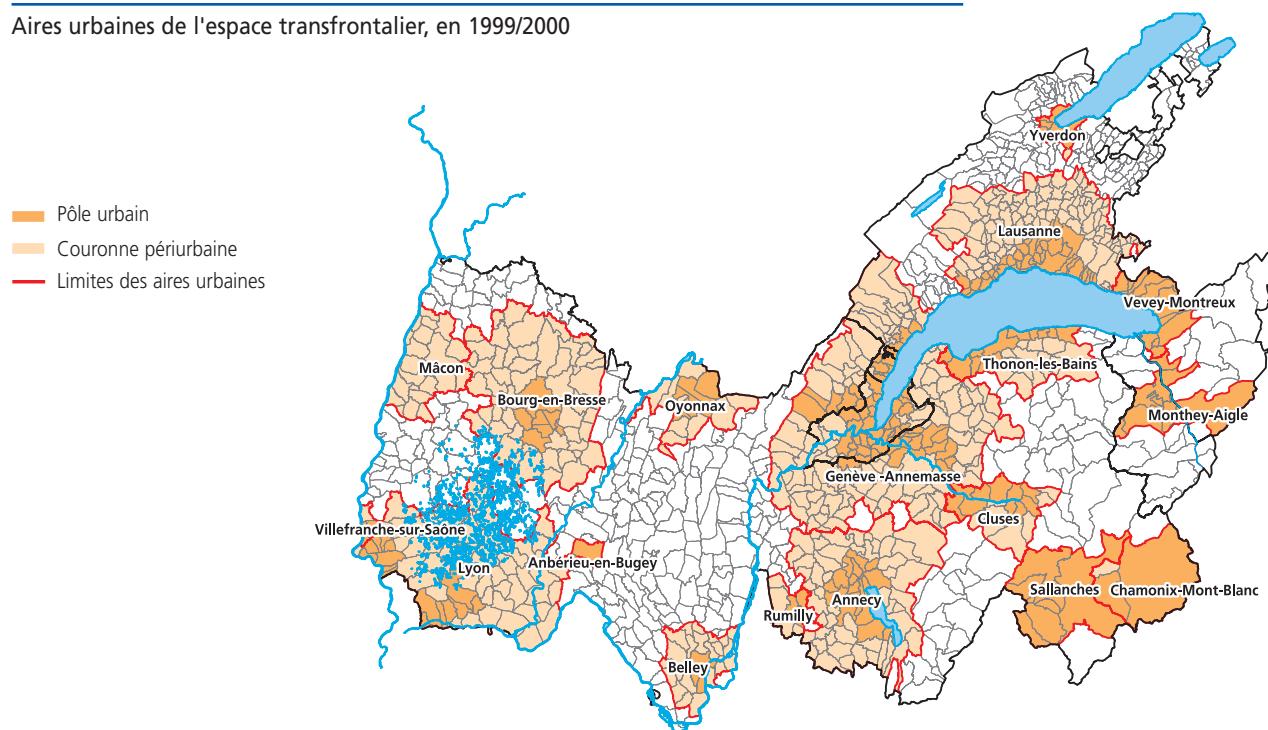
Les aires urbaines de Genève (267 000 emplois), Lausanne (150 000) et Annecy (73 000) sont les trois plus importantes de l'espace transfrontalier. Entre 1995 et 2005, la croissance du nombre d'emplois est un peu plus importante à Annecy (+ 20 %) qu'à Genève (+ 13 %) et Lausanne (+ 11 %).

**En 10 ans, + 20%
d'emplois privés
à Annecy**

Au niveau des branches d'activité, Annecy se caractérise par un développement plus important dans les domaines de la *construction*, du *commerce de détail* et de l'*hôtellerie-restauration*. Dans ces activités, la croissance à Genève et Lausanne n'est que faiblement positive, voire négative.

L'aire urbaine de Genève où se concentre plus de 60 % des emplois des *activités financières*, confirme son statut de pôle financier.

Aires urbaines de l'espace transfrontalier, en 1999/2000



Fond cartographique : IGN, SWISSTOPO, DCMO. Source statistique : Observatoire statistique transfrontalier.

4. Et hors des aires urbaines ?

C'est dans l'Ain et le canton de Vaud qu'on dénombre le plus grand nombre de communes n'appartenant pas à une aire urbaine soit, respectivement, 208 (sur 419) et 174 (sur 384). La Haute-Savoie en compte 74 et le canton de Genève aucune.

12% des emplois privés

Les 95 500 emplois privés qui y sont recensés ne représentent "que" 12% du total des emplois des quatre territoires. Les branches d'activité les plus importantes sont l'*industrie* (29 700 emplois), l'*hôtellerie-restauration* (10 600) et la *construction* (10 200).

En terme d'évolution, les tendances sont similaires à celles enregistrées dans les aires urbaines. Les *services aux entreprises* (+ 41% entre 1995 et 2005), la *santé et activités sociales* (+ 28%) et la *construction* (+ 10%) sont les activités les plus dynamiques. Les activités industrielles (- 3%) sont en perte de vitesse.

Emploi dans le secteur privé en 2005 et évolution entre 1995 et 2005, selon l'activité économique, dans 16 des aires urbaines

	Espace transfrontalier									
	Industrie		Construction		Commerce de détail		Hôtellerie et restauration		Activités financières	
	Emplois en 2005	Variation en %	Emplois en 2005	Variation en %	Emplois en 2005	Variation en %	Emplois en 2005	Variation en %	Emplois en 2005	Variation en %
Ambérieu-en-Bugey	585	-28,3	419	122,9	713	26,9	175	66,7	110	39,2
Annecy	15 830	-3,2	6 761	29,4	8 027	24,4	3 973	22,9	2 342	5,1
Belley	1 809	19,2	406	62,4	514	1,0	197	21,6	82	-17,2
Bourg-en-Bresse	7 199	-2,4	3 482	16,9	3 556	28,6	1 525	12,1	852	-17,5
Chamonix-Mont-Blanc	240	15,9	372	-0,3	884	16,3	2 126	27,5	83	2,5
Cluses	16 800	-0,8	1 637	10,0	1 659	7,6	659	29,5	402	27,6
Lyon (partie Ain)	12 400	17,3	3 642	11,2	2 564	46,3	1 340	28,8	341	68,8
Oyonnax	10 007	-15,5	868	13,6	1 246	19,3	343	16,7	371	27,9
Rumilly	3 463	0,7	378	62,9	456	14,9	129	33,0	69	72,5
Sallanches	2 000	-9,6	2 088	26,9	2 390	33,3	2 463	16,0	218	6,3
Thonon-les-Bains	4 419	-5,1	2 546	32,9	3 083	28,6	1 773	55,8	351	4,2
Genève	34 551	-5,1	21 142	5,9	29 544	2,4	19 209	2,7	26 022	4,7
Lausanne	20 036	-10,5	13 267	3,1	16 978	-13,1	9 136	4,0	9 863	4,2
Monthey-Aigle	3 738	-25,5	1 928	16,2	2 069	13,1	972	2,7	313	-7,1
Vevey-Montreux	2 431	-2,8	2 273	-9,6	3 678	2,5	2 659	-6,9	683	-21,4
Yverdon	1 507	-23,6	950	-22,7	1 706	-4,5	843	-3,1	294	-25,9
Total des aires urbaines	137 015	-6,1	62 159	9,9	79 067	4,6	47 522	8,3	42 396	3,8
Total hors aires urbaines	29 735	-3,7	10 194	9,8	8 602	0,1	10 574	10,9	1 056	-4,5
Total	166 750	-5,7	72 353	9,9	87 669	4,2	58 096	8,8	43 452	3,6

Sources : OFS - Recensement fédéral des entreprises, INSEE - Unédic & Sirène.

Emploi dans le secteur public en 2005 et évolution entre 1995 et 2005, selon l'activité économique, par territoire

	Emplois en 2005					Espace transfrontalier	
	Genève	Vaud	Ain	Haute-Savoie	Ensemble	Genève	Vaud
Secteur secondaire	1 478	894	48	145	2 565	- 3,6	- 19,9
Secteur tertiaire	70 181	48 926	31 691	47 244	198 042	9,3	- 5,0
Transports et communications	4 402	4 378	148	230	9 158	- 42,6	- 63,1
Administration publique	12 196	13 771	12 939	20 847	59 753	47,7	11,6
Education	12 751	17 694	10 365	13 817	54 627	3,0	18,0
Santé et activités sociales	13 986	8 688	7 750	11 525	41 949	25,0	23,3
Activités extra-territoriales	23 340	-	-	-	23 340	8,4	-
Autres services	3 506	4 395	489	825	9 215	9,8	-15,9
Total	71 659	49 820	31 739	47 389	200 607	9,0	-5,3

(1)) Données françaises 1995 non disponibles. Administration genevoise : augmentation due en partie à des mesures temporaires d'aide aux chômeurs.

Sources : OFS - Recensement fédéral des entreprises, INSEE - Unédic & Sirène.

Emploi dans le secteur privé en 2005 et évolution entre 1995 et 2005, selon l'activité économique, dans 16 des aires urbaines (fin)

	Espace transfrontalier							
	Services aux entreprises		Education		Santé		Services personnels	
	Emplois en 2005	Variation en %	Emplois en 2005	Variation en %	Emplois en 2005	Variation en %	Emplois en 2005	Variation en %
Ambérieu-en-Bugey	1 119	209,1	103	25,6	458	69,0	91	9,6
Annecy	13 073	51,7	1 241	48,8	5 335	40,2	1 106	21,0
Belley	543	56,0	55	-51,3	629	49,1	78	32,2
Bourg-en-Bresse	5 725	76,5	698	5,9	5 796	26,7	487	6,3
Chamonix-Mont-Blanc	500	76,7	48	92,0	250	62,3	89	36,9
Cluses	3 927	49,0	221	74,0	1 304	49,0	241	19,3
Lyon (partie Ain)	3 454	150,3	307	-13,0	1 760	73,2	334	-1,8
Oyonnax	3 497	92,2	99	11,2	756	68,4	144	5,1
Rumilly	1 089	33,9	83	-6,7	251	112,7	78	8,3
Sallanches	1 531	74,6	192	104,3	1 804	24,7	311	38,8
Thonon-les-Bains	2 046	71,1	275	28,5	1 601	37,3	494	31,7
Genève	44 882	38,5	6 332	32,1	24 390	26,4	4 171	9,4
Lausanne	25 235	41,2	4 831	45,5	17 829	23,7	2 221	6,9
Monthey-Aigle	1 075	62,6	270	54,3	1 972	18,1	272	3,4
Vevey-Montreux	4 744	34,2	1 266	22,9	5 088	25,1	448	-12,7
Yverdon	746	5,4	414	84,0	2 214	18,8	418	-1,6
Total des aires urbaines	113 186	47,5	16 435	34,5	71 437	28,5	10 983	5,4
Total hors aires urbaines	6 314	41,0	1 423	20,9	8 973	28,1	1 096	2,6
Total	119 500	47,1	17 858	33,3	80 410	28,4	12 079	5,2

Sources : OFS - Recensement fédéral des entreprises, INSEE - Unédic & Sirène.

Ain

Haute-Savoie

Genève

Vaud

Quatre économies régionales

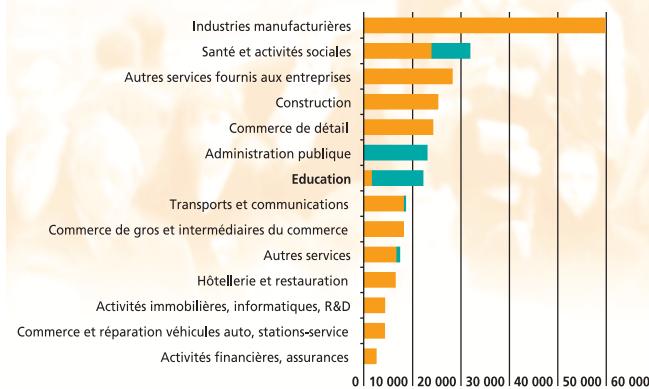
Un important tissu industriel caractérise le département de l'Ain. Les secteurs où il se distingue sont principalement la transformation des matières plastiques (la plasturgie dans la Plastics Valley autour d'Oyonnax), la fabrication de machines à usage spécifique et, dans une moindre mesure, la fabrication de meubles, la chimie organique et l'automobile (Renault Trucks).

L'activité économique du département de la Haute-Savoie est fortement orientée vers le tourisme. Les services y jouent globalement un rôle important. L'industrie y est traditionnellement bien implantée dans les secteurs de la mécanique et du travail des métaux. Les branches industrielles où le département se distingue sont le décolletage (deux tiers de l'emploi national de cette activité) et les fabrications d'articles de sport (ski), d'équipements mécaniques (roulements à billes), de produits métalliques et de machines outils.

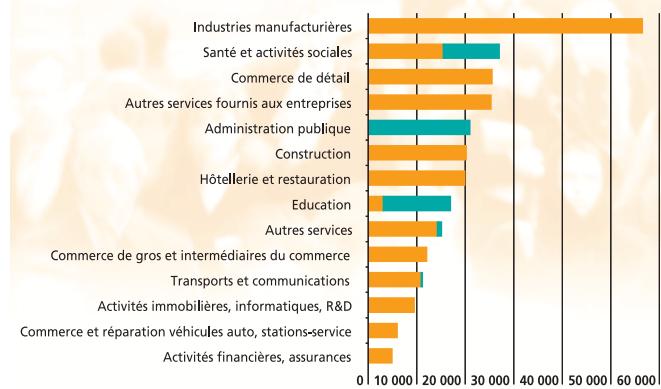
Dans le canton de Genève, les activités extraterritoriales, et plus particulièrement les organisations internationales, bien qu'hors du champ de cette étude, sont l'un des moteurs de l'économie. Les activités financières et les industries horlogères et chimiques y jouent également un rôle important. Le commerce de gros, et plus particulièrement les activités de négoce, ainsi que les activités de gestion d'entreprise se sont fortement développés pour devenir des acteurs importants de l'économie genevoise. Ces dernières sont souvent incarnées par des entreprises multinationales qui implantent leur siège administratif à Genève pour piloter leurs activités internationales.

L'économie vaudoise est fortement axée sur les activités de services. Trois emplois sur quatre sont concentrés dans le secteur tertiaire (quatre sur cinq si l'on fait abstraction du secteur primaire). Les activités de commerce, celles liés à la santé et à l'action sociale ainsi que les services aux entreprises y sont prédominantes. Le constat d'une érosion du tissu industriel du canton, en termes d'emplois, ne doit pas masquer le dynamisme de son secteur exportateur, notamment dans la chimie et les produits pharmaceutiques ainsi que dans les instruments de précision - plus particulièrement les appareils médicaux - et dans l'horlogerie.

Ain : emplois dans les principales branches d'activité économique en 2005



Haute-Savoie : emplois dans les principales branches d'activité économique en 2005



- Secteur privé
- Secteur public

Sources statistiques : INSEE - Unédic, Sirène & CLAP.

- Secteur privé
- Secteur public

Sources statistiques : INSEE - Unédic, Sirène & CLAP.

Pour une vue d'ensemble : quelques chiffres sur le secteur public

Même s'il ne fait pas partie du champ de cette analyse, le secteur public (tableau page 17) a un poids important dans l'emploi des territoires. Ainsi, dans le canton de Vaud et les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, un emploi sur six est public. Dans le canton de Genève, la proportion est supérieure à un sur quatre. Cette plus forte proportion s'explique notamment par la présence des activités extraterritoriales.

Les emplois du secteur public se concentrent dans certaines branches. Ainsi, certaines activités relèvent complètement du domaine public (*administration publique, activités extraterritoriales*), tandis que d'autres (*transports et communications, éducation, santé et activités sociales*) se répartissent entre secteur privé et secteur public.

L'addition des emplois des secteurs privé et public permet de connaître le nombre total d'emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire. Avec 294 578 emplois, le canton de Vaud est le territoire le plus important. Le canton de Genève avec 269 274 emplois et le département de la Haute-Savoie (270 367) suivent de près. Plus loin arrive le département de l'Ain (185 724 emplois).

De 4 à 6 emplois sur 10

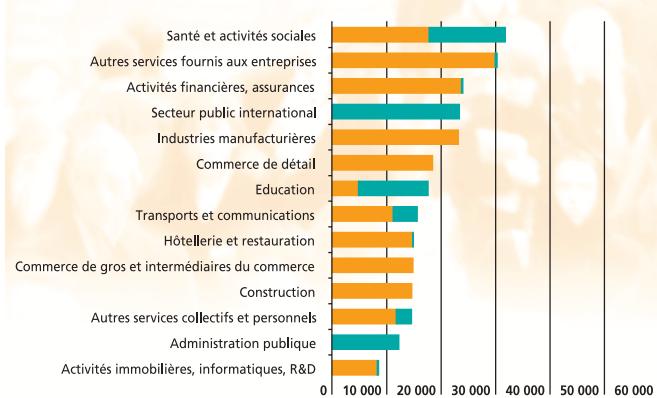
Quelques regroupements de branches d'activité

Activités financières: intermédiation financière (banques), gestion de portefeuilles, administration de marchés financiers, assurances, et activités qui leur sont liées.

Services aux entreprises: immobilier, informatique, activités financières, activités liées à la recherche et au développement, autres services fournis principalement aux entreprises (activités juridiques, comptables, conseil en gestion, bureaux d'architecte et d'ingénieurs, publicité, sélection de personnel, activités de nettoyage, etc.).

Services de proximité: commerce de détail, hôtellerie-restauration, activités récréatives, culturelles et sportives, services personnels.

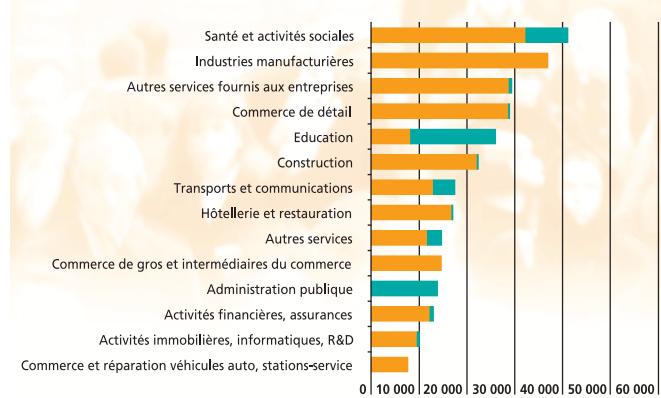
Genève : emplois dans les principales branches d'activité économique en 2005



- Secteur privé
- Secteur public

Sources statistiques : OFS / OCSTAT - Recensement fédéral des entreprises.

Vaud : emplois dans les principales branches d'activité économique en 2005



- Secteur privé
- Secteur public

Sources statistiques : OFS - Recensement fédéral des entreprises.

L'aire urbaine de Genève

L'aire urbaine de Genève (carte page 23) se prolonge vers le canton de Vaud (district de Nyon essentiellement) et la France voisine (Ain et Haute-Savoie). Non seulement sa couronne périurbaine, mais aussi son pôle urbain (la partie centrale de l'agglomération) s'étendent de part et d'autre des frontières nationale et cantonales. Une "banlieue" suisse et une "banlieue" française entourent donc Genève, elles-mêmes étant ceintes d'une couronne périphérique. Dans le périmètre de l'aire urbaine qui correspond grossièrement à celui de l'agglomération franco-valdo-genevoise, comment évoluent les structures économiques ? Selon quelle logique ? En définitive, dans quelle mesure et selon quelles modalités la frontière joue-t-elle un rôle dans le développement du tissu économique de l'aire urbaine genevoise ?

1. Le schéma général de l'étalement économique dans les aires urbaines

9 aires urbaines sous la loupe

Côté français, parmi les plus importantes aires urbaines (Paris mis à part), six ont été choisies pour l'étude : Lyon, Grenoble, Bordeaux, Lille, Nantes et Strasbourg. Elles représentent entre un demi-million et un million et demi d'habitants. Côté suisse, outre Genève (691 000 habitants), l'étude prend en considération Zurich (un million d'habitants) ainsi que Lausanne (deuxième rang dans l'espace transfrontalier, avec 311 000 habitants).

Pour l'ensemble des aires urbaines françaises ou suisses étudiées, la croissance de l'emploi privé atteint + 16% entre 1995 et 2005. L'évolution de l'emploi est positive dans chacune d'elles. Cependant, à l'intérieur des aires urbaines, les différentes zones (villes centre, autres communes du pôle urbain ou "banlieue", couronne périurbaine) se développent de manière différenciée. Même si l'existe quelques particularités, cette évolution obéit à un schéma d'ensemble, mis en évidence dans cette étude par une distinction entre effets sectoriel et géographique dans les gains ou dans les pertes d'emploi (définitions page 29).

Emploi dans le secteur privé en 2005 et évolution entre 1995 et 2005 dans neuf aires urbaines, par zone géographique

	Emplois en 2005				Variation 1995 - 2005 en %			
	Ville centre	Banlieue	Commune périurbaine	Total	Ville centre	Banlieue	Commune périurbaine	Total
Lyon	205 465	347 093	79 046	631 604	13,1	17,2	31,9	17,4
Grenoble	55 671	100 571	22 340	178 582	6,4	19,6	45,2	17,7
Bordeaux	99 508	179 837	26 298	305 643	12,4	35,2	33,9	26,7
Lille	94 200	253 046	28 629	375 875	12,7	11,9	30,5	13,4
Nantes	98 942	115 439	35 578	249 959	15,8	50,4	40,9	33,3
Strasbourg	102 756	64 831	48 763	216 350	1,6	17,7	27,8	11,3
Lausanne	65 049	66 803	18 643	150 495	4,0	15,2	21,4	10,8
Zurich	266 273	235 312	47 116	548 701	6,2	8,5	7,3	7,3
Genève	102 735	129 226	35 112	267 073	1,7	21,8	22,1	13,2

Sources: OFS - Recensement fédéral des entreprises, INSEE - Unédic & Sirène.

Dans les villes centre (en orange ou rouge sur le graphique), bien que quelquefois assez faible, l'évolution de l'emploi reste orientée à la hausse. Cela résulte d'un effet sectoriel positif (dû notamment à la progression des services aux entreprises et du secteur financier) qui surpasse l'effet géographique négatif. Ce dernier est lié à la fuite des activités du secteur secondaire (*industrie et construction*), qui quittent le centre et ses inconvénients tels son manque d'espace, ses prix du foncier élevés, ses voies de communication encombrées.

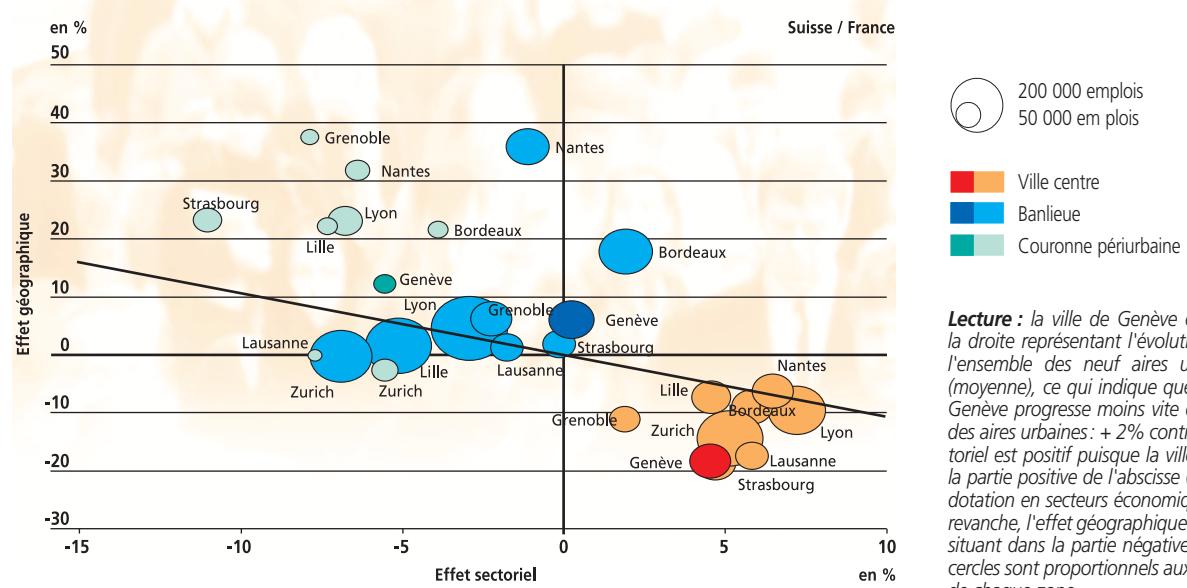
L'évolution des "banlieues" (en bleu) se rapproche de la moyenne des aires urbaines. Elles bénéficient d'un effet géographique positif du fait de l'extension des activités au-delà de la ville centre et d'un effet sectoriel négatif dû à la présence et à l'évolution de secteurs d'activité peu créateurs d'emplois (sur la période considérée), comme l'*industrie*.

Les couronnes périurbaines (en vert) sont les zones où les effectifs d'emplois sont les plus faibles et où ils croissent le plus rapidement. Leur effet sectoriel négatif et leur effet géographique positif signifient qu'elles gagnent des emplois principalement grâce à leur situation. Deux types d'activité s'y développent particulièrement : d'une part, le secteur secondaire qui profite de la place disponible et de prix du foncier inférieurs à ceux des autres zones; d'autre part, les services de proximité, tels que les commerces et les services aux personnes, qui suivent l'extension démographique de ces zones.

En conclusion, la progression de l'emploi est plus importante dans les couronnes périurbaines que dans les "banlieues", et dans les "banlieues" que dans les villes centre. Elle est donc d'autant plus marquée qu'on s'éloigne du centre. Ce mouvement vers la périphérie répond à la fois à des évolutions démographiques et à des nécessités économiques et spatiales. La progression plus rapide en couronne provient d'une capacité d'accueil et d'une non-saturation de l'espace meilleures que celles de la "banlieue" où un étalement plus ancien a déjà eu lieu. Cependant, dans la plupart des cas, les effectifs d'emplois sont plus importants dans la "banlieue" que dans la couronne périurbaine.

Effet sectoriel prépondérant dans les villes centre

Décomposition de l'évolution de l'emploi du secteur privé dans neuf aires urbaines entre 1995 et 2005



Sources : OFS - Recensement fédéral des entreprises, INSEE - Unédic & Sirène.

Lecture : la ville de Genève est positionnée sous la droite représentant l'évolution de l'emploi dans l'ensemble des neuf aires urbaines considérées (moyenne), ce qui indique que l'emploi en ville de Genève progresse moins vite que dans l'ensemble des aires urbaines : + 2% contre + 16%. L'effet sectoriel est positif puisque la ville se positionne dans la partie positive de l'abscisse (du fait d'une bonne dotation en secteurs économiques dynamiques). En revanche, l'effet géographique est négatif, la ville se situant dans la partie négative de l'ordonnée. Les cercles sont proportionnels aux effectifs de l'emploi de chaque zone.

L'explosion des services aux entreprises

2. L'aire urbaine de Genève s'inscrit dans la logique commune

Comme dans les autres aires urbaines, l'emploi privé s'accroît sensiblement. Entre 1995 et 2005, il augmente de 13 % dans l'aire urbaine de Genève. Par comparaison, Lyon et Grenoble connaissent chacune une croissance de + 17 %.

Cette croissance recouvre des évolutions très divergentes selon les activités. Dans le secteur secondaire, l'*industrie* s'inscrit à la baisse (- 5 %), à la différence de la *construction* (+ 6 %). Dans le secteur tertiaire, l'une des évolutions les plus notables concerne les *services aux entreprises* (+ 39 %).

Du point de vue de l'étalement des activités économiques, le comportement de l'aire urbaine de Genève est proche de celui des autres aires urbaines : dans chacune des zones, l'évolution globale de l'emploi suit les grandes tendances constatées précédemment. La ville centre se comporte de manière similaire aux autres : l'effet géographique y est négatif et l'effet sectoriel positif. La "banlieue" se caractérise par une effet sectoriel légèrement positif, que l'on ne retrouve qu'à Bordeaux. L'effet géographique de la couronne périurbaine, moins marqué que dans les aires urbaines françaises, est supérieur à celui des aires urbaines suisses.

La ville de Genève (ville centre) gagne des emplois sur la période observée, mais selon un taux de croissance faible (+ 2 %, contre 16 % de croissance totale moyenne dans l'ensemble des

Emploi dans le secteur privé en 2005 et évolution entre 1995 et 2005, selon l'activité économique, par zone géographique

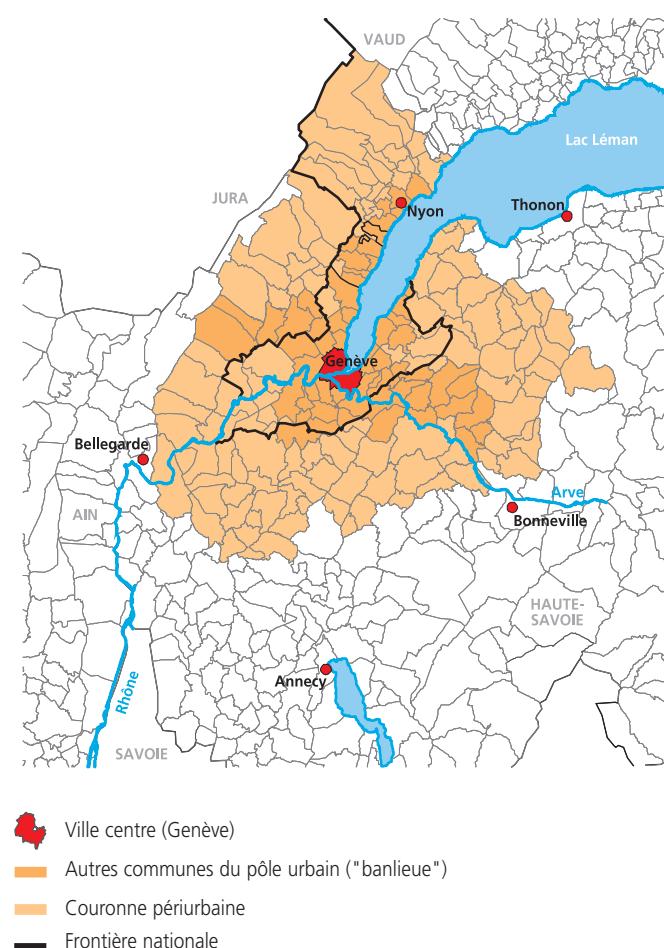
	Ville centre	Banlieue			Aire urbaine de Genève			
		suisse	française	Ensemble	suisse	française	Ensemble	
Emplois en 2005	102 735	98 873	30 353	129 226	15 331	19 781	35 112	267 073
dont Industrie	5 108	15 999	5 521	21 520	4 320	3 603	7 923	34 551
Construction	4 495	9 896	1 984	11 880	1 953	2 814	4 767	21 142
Commerce de détail	11 329	8 554	5 895	14 449	1 203	2 563	3 766	29 544
Hôtellerie et restauration	9 654	5 574	1 714	7 288	796	1 471	2 267	19 209
Activités financières	19 593	4 933	803	5 736	171	522	693	26 022
Services aux entreprises	20 634	16 497	4 363	20 860	1 794	1 594	3 388	44 882
Education	3 112	2 296	360	2 656	83	481	564	6 332
Santé	9 091	9 956	2 704	12 660	1 117	1 522	2 639	24 390
Services personnels	1 752	1 108	700	1 808	142	469	611	4 171
Variation 1995 - 2005 en %	1,7	22,8	18,6	21,8	23,0	21,4	22,1	13,2
dont Industrie	- 39,5	15,1	- 8,7	7,9	3,0	- 6,0	- 1,3	- 5,1
Construction	- 21,6	11,3	32,4	14,3	31,3	19,1	23,8	5,9
Commerce de détail	- 7,5	- 1,8	30,0	9,0	- 2,7	21,5	12,6	2,4
Hôtellerie et restauration	- 2,3	1,6	18,5	5,1	29,0	15,7	20,1	2,7
Activités financières	- 2,5	41,1	18,3	37,4	106,0	1,0	15,5	4,7
Services aux entreprises	25,8	50,2	40,4	48,0	82,5	72,7	77,8	38,5
Education	29,2	37,5	18,0	34,5	15,3	42,3	37,6	32,1
Santé	19,3	23,5	50,3	28,4	20,9	70,8	45,4	26,4
Services personnels	6,6	2,0	13,1	6,0	42,0	29,6	32,3	9,4

Sources: OFS - Recensement fédéral des entreprises, INSEE - Unédic & Sirène.

aires urbaines françaises et suisses étudiées). La couronne périurbaine, qui s'étale tant du côté français que suisse a, entre 1995 et 2005, une croissance du même ordre de grandeur que celle de la "banlieue" (+ 22%). Toutefois, la "banlieue" gagne, en termes d'effectif total, plus d'emplois que la couronne et que la ville centre. Dans cette dernière, en raison de sa petite taille et de sa forte densité d'emplois, il est difficile de créer de nouveaux emplois.

Au niveau des activités, les similitudes sont également nombreuses : la délocalisation des activités du secteur secondaire du centre vers la "banlieue" (l'*industrie* en particulier) et, plus encore, vers la couronne périurbaine (par exemple, pour la *construction*); le développement des services aux entreprises dans les trois zones et la progression des services de proximité (*commerce de détail, hôtellerie et restauration, santé et social, services personnels*) dans les zones de plus forte croissance démographique ("banlieue" et couronne périurbaine). Par contre, à l'inverse de ce qui se passe dans les autres aires urbaines, les *services financiers* quittent le centre et se développent essentiellement en "banlieue", voire même un peu en périphérie, cela vraisemblablement en raison de l'exigüité de la ville centre

Aire urbaine de Genève, en 1999/2000

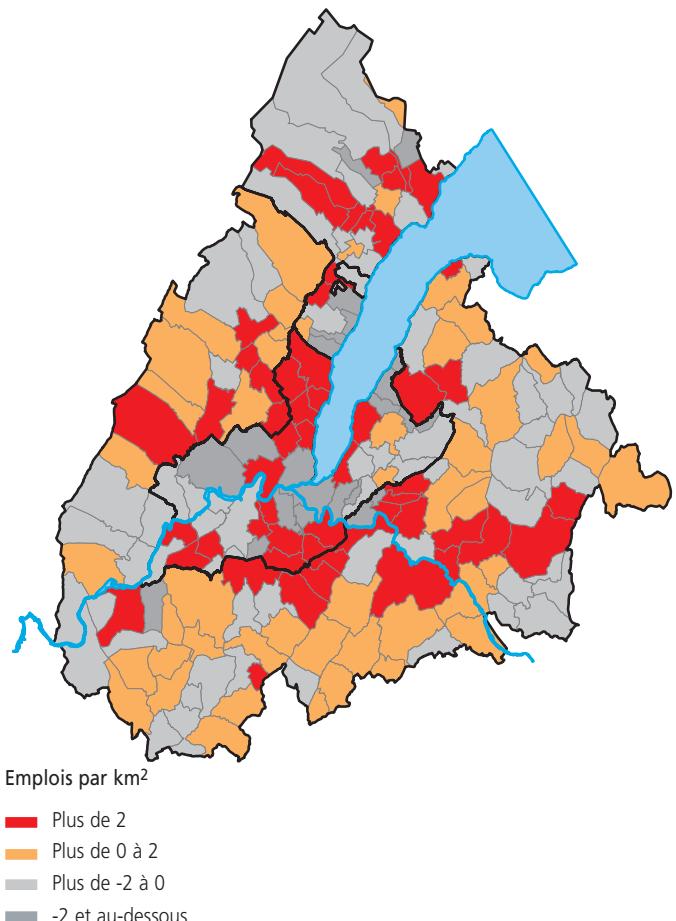


Fond cartographique : IGN, SWISSTOPO, DCMO.
Source statistique : Observatoire statistique transfrontalier.

Les services financiers débordent du centre

Aire urbaine de Genève

Variation absolue de la densité de l'emploi privé dans les services de proximité, entre 1995 et 2005, par commune



Fond cartographique : IGN, SWISSTOPO, DCMO.
Sources statistiques : INSEE, OFS, Observatoire statistique transfrontalier.

La "banlieue" suisse et ses industries

3. L'aire urbaine de Genève est marquée d'un fort effet frontière

Afin de saisir un éventuel effet frontière dans le développement de ses activités économiques, l'aire urbaine a été découpée en cinq zones, contre trois précédemment : "banlieue" et couronne périurbaine ont été divisées en deux, une partie suisse et une partie française.

Dans les deux couronnes périurbaines, tandis que l'effet sectoriel est négatif, l'effet géographique s'avère positif. En revanche, la nature de l'évolution diverge entre les deux "banlieues" : l'effet sectoriel est légèrement positif côté suisse et négatif côté français.

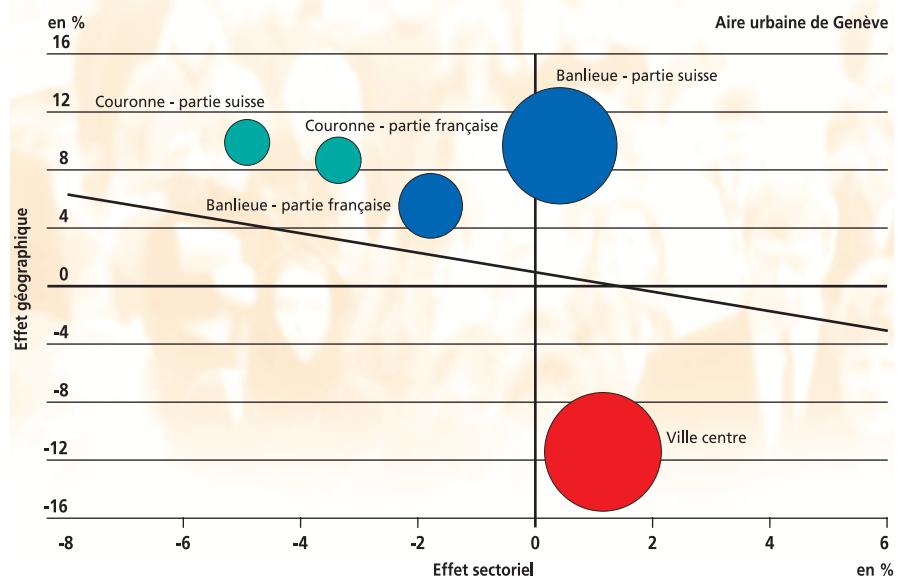
En termes d'activités économiques, la "banlieue" suisse profite de l'essor de certaines activités industrielles, telles que l'*horlogerie* et la *chimie*, des *activités financières* et des *services aux entreprises*. Dans la "banlieue" française, les gains d'emploi concernent surtout des branches comme celles de la *construction*, du *commerce de détail*, de l'*hôtellerie-restauration*, des *services personnels*, soit des secteurs relevant pour la plupart de l'économie de proximité. Son comportement est proche de celui des couronnes périurbaines.

Dans ces dernières, l'effet géographique favorise le développement de certaines activités. Toutefois, on voit poindre d'emblée des indices de différence entre les deux couronnes de Genève : une *industrie* légèrement en progression côté suisse et en recul côté français, ou encore un *commerce de détail* qui croît particulièrement dans la couronne française.

Dans l'ensemble, les *activités financières*, bien qu'en progression dans chacune des zones (hormis la ville centre), augmentent plus fortement dans la partie suisse. Certaines activités industrielles vont même jusqu'à n'augmenter que du côté suisse. Côté français, les avantages sectoriels sont liés au *commerce de détail*, qui se développe alors qu'il régresse côté suisse, ainsi qu'au secteur de la *santé*, dont la progression est plus marquée en France.

Décomposition de l'évolution de l'emploi du secteur privé entre 1995 et 2005

100 000 emplois
30 000 emplis



Sources : OFS - Recensement fédéral des entreprises, INSEE - Unédic & Sirène.

Le cas des secteurs de haute technologie

Parmi les secteurs porteurs, l'évolution de l'emploi dans les *activités industrielles de haute technologie*, met particulièrement en évidence l'effet frontière.

En effet, l'analyse des activités de haute technologie fait apparaître un effet géographique négatif pour la couronne périurbaine française alors qu'il est positif pour la couronne suisse. Dans les "banlieues", l'effet géographique est positif, mais il est nettement plus important côté suisse. Ainsi, un écart entre les parties française et suisse apparaît au profit de cette dernière. Les entreprises de haute technologie se concentrent donc dans la partie suisse de l'aire urbaine de Genève.

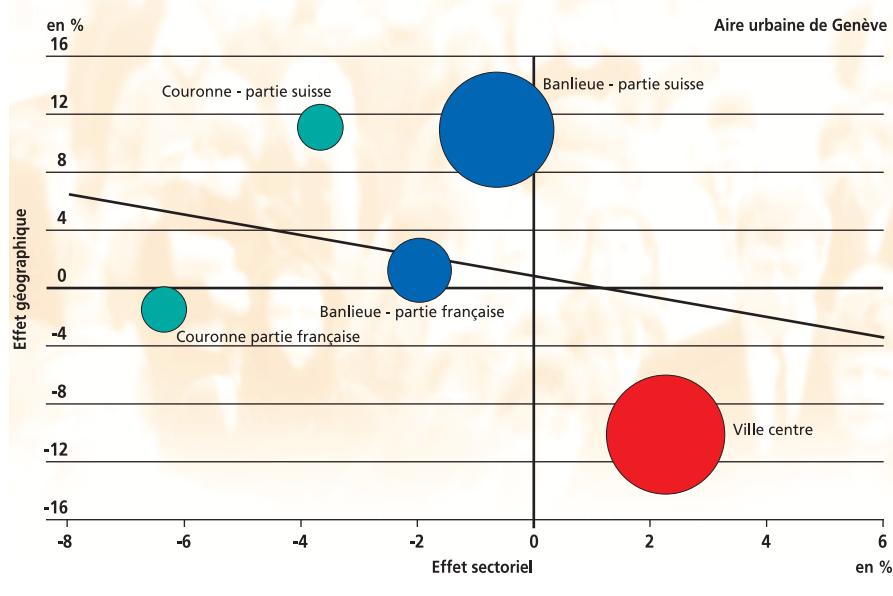
Activité de haute technologie la plus répandue dans l'aire urbaine de Genève, la branche *électronique, mécanique de précision, horlogerie* illustre bien l'effet frontière. En effet, entre 1995 et 2005, cette activité s'est développée dans le canton de Genève, tandis qu'elle régresse dans la partie française de l'aire urbaine. Ce constat est lié à la progression des activités horlogères, traditionnellement plus développées dans la partie suisse de l'aire urbaine.

L'expansion des activités horlogères

Le cas des secteurs à forte intensité de connaissance (SFIC)

Ces secteurs qui correspondent pour le tertiaire à ce que sont les activités de haute technologie pour l'industrie sont nettement plus développés côté suisse, où ils représentent 99 000 emplois privés en 2005, que côté français (16 000 emplois). Malgré cela, les évolutions sont proches dans les zones suisses (+ 42 %) et françaises (+ 43 %) de l'aire urbaine. La progression est par contre plus faible dans la ville centre (+ 13 %).

Décomposition de l'évolution de l'emploi du secteur privé dans les secteurs de haute technologie entre 1995 et 2005



Lecture : la partie suisse de la "banlieue" est positionnée au-dessus de la droite représentant l'évolution de l'emploi dans l'aire urbaine de Genève, ce qui indique que l'emploi dans les secteurs de haute technologie progresse plus vite dans cette zone que dans l'ensemble de l'aire urbaine : + 77% contre + 13%. L'effet sectoriel est légèrement négatif puisque la "banlieue" suisse se positionne dans la partie négative de l'abscisse (du fait d'une dotation en secteurs dynamiques de haute technologie plus faible que dans d'autres domaines). L'effet géographique est positif, la "banlieue" suisse se situant dans la partie positive de l'ordonnée (le développement des secteurs économiques concernés réagissant à des facteurs tels qu'accès aux voies de communication, prix des terrains, etc.). Les cercles sont proportionnels aux effectifs de l'emploi de chaque zone.

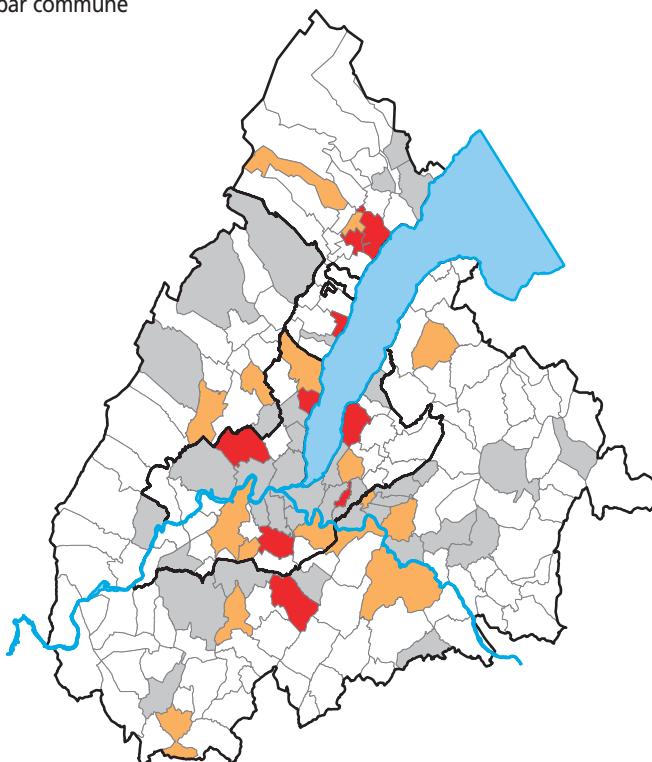
Sources : OFS - Recensement fédéral des entreprises, INSEE - Unédic & Sirène.

Ces domaines d'activité ne mettent pas en évidence une évolution plus favorable d'un côté de la frontière ou de l'autre.

En revanche, dans les SFIC de haute technologie (*activités informatiques, R&D, postes et télécommunications*) les différences sont sensibles. En dix ans, le nombre d'emplois dans ces activités ne bouge guère côté français alors qu'il double côté suisse.

Aire urbaine de Genève

Variation absolue de la densité de l'emploi privé dans l'électronique, la mécanique de précision et l'horlogerie, entre 1995 et 2005, par commune

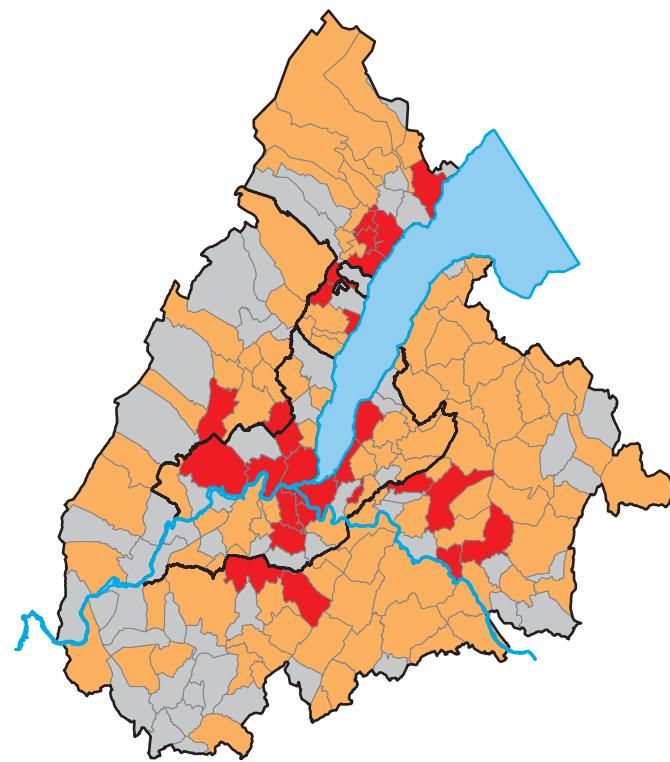


Emplois par km²

- Plus de 10
- Plus de 0 à 10
- 0 et moins
- Communes sans emploi dans ce secteur d'activité

Aire urbaine de Genève

Variation absolue de la densité de l'emploi privé dans les services aux entreprises, entre 1995 et 2005, par commune



Emplois par km²

- Plus de 10
- Plus de 0 à 10
- 0 et moins

Fond cartographique : IGN, SWISSTOPO, DCMO.

Sources statistiques : INSEE, OFS, Observatoire statistique transfrontalier.

Fond cartographique : IGN, SWISSTOPO, DCMO.

Sources statistiques : INSEE, OFS, Observatoire statistique transfrontalier.

Activités de haute technologie : définitions

L'intérêt porté aux domaines de haute technologie a incité EUROSTAT et l'OCDE à créer une classification conventionnelle des activités économiques selon leur degré de technologie.

Pour l'industrie, les activités faisant partie de la plus haute catégorie sont la *fabrication de machines de bureau et de matériel informatique, celle d'équipements de radio, de télévision et de communication, enfin celle d'instruments médicaux, de précision et d'optique*, dont l'*horlogerie*. Pour le secteur tertiaire, les activités faisant partie de la plus haute catégorie (services à forte intensité de connaissances ou SFIC) sont les *transports par eau, les transports aériens, les postes et télécommunications, les activités financières, l'immobilier, les services aux entreprises, l'éducation, la santé, les activités récréatives, culturelles et sportives*.

En résumé

Bien que l'évolution globale de l'emploi soit semblable de part et d'autre de la frontière, le développement de certaines activités se fait de manière différenciée. La partie française se caractérise par le développement du *commerce de détail* aux dépens de la partie suisse, ce développement ayant été favorisé par les rapports de change. Par contre, la partie suisse profite de la croissance de domaines plus porteurs, tels que les *industries de haute technologie* ou les *activités financières*.

Etalement économique à Zurich et Lausanne : quelques particularités

Bien qu'évoluant globalement de manière similaire aux aires urbaines françaises, les aires urbaines de Lausanne et Zurich se distinguent par quelques traits spécifiques.

L'évolution de l'emploi privé y est plus faible que dans les aires urbaines françaises (+ 8% contre 19%). Les villes centre ont un comportement semblable à celui des aires urbaines françaises : leur évolution est inférieure à l'évolution globale, mais reste positive puisque l'effet sectoriel positif n'est pas compensé par l'effet géographique négatif. Les "banlieues" ont également un comportement "classique". Par contre, les couronnes périurbaines ont un effet géographique légèrement négatif, alors qu'il est fortement positif ailleurs.

En terme d'effectif, le poids des villes de Zurich et de Lausanne (villes centre de leurs aires urbaines respectives) est plus - ou presque aussi - important que celui de la "banlieue". Parmi les aires urbaines étudiées, seule Strasbourg possède cette caractéristique. Cette spécification peut s'expliquer par la poids prépondérant de ces villes au sein de leurs aires urbaines respectives.

Données statistiques, sources et champ

Aire urbaine, pôle urbain, ville centre

Méthode d'analyse structurelle-résiduelle

Définitions, nomenclatures et méthodes

Les données sur l'emploi couvrent l'ensemble des activités du secteur privé, à l'exception de celles du secteur primaire (agriculture, sylviculture, pêche, etc.). Les données suisses couvrent l'emploi total (salarié et non salarié). Afin de mieux approcher cette notion avec les données françaises sur les emplois salariés (environ 90 % de l'emploi total), le nombre de non-salariés a fait l'objet d'une estimation.

La partition de l'économie en différentes branches d'activité repose sur la nomenclature de la Communauté européenne (NACE), cadre des nomenclatures utilisées en Suisse (NOGA) et en France (NAF). A partir de là, des regroupement spécifiques ont été utilisés ou opérés.

L'analyse s'appuie essentiellement sur le zonage en aires urbaines¹, déterminé par les déplacements domicile - lieu de travail. Dans ces aires urbaines, trois zones géographiques ont été prises en considération : la *ville centre* (ou commune noyau du pôle urbain), les autres *communes du pôle urbain*, qui forment, dans l'étude, la "banlieue", et la *couronne périurbaine* constituée de toutes les autres communes de l'aire urbaine.

L'aire urbaine de Genève se compose de 189 communes : 45 genevoises, 33 vaudoises (essentiellement le district de Nyon), 24 dans le département de l'Ain (côté Pays de Gex et bassin bellegardien) et 87 de Haute-Savoie (jusque vers Cruseilles, Pays rochois, vallée du Giffre et Douvaine).

Cette méthode a été appliquée pour distinguer les *effets sectoriel et géographique* dans les évolutions d'emploi. Le différentiel de variation de l'emploi entre une aire urbaine ou une zone de l'aire urbaine et un ensemble de référence (respectivement un groupe d'aires urbaines ou une aire urbaine) peut être décomposé en deux effets additifs : un effet structurel et un effet résiduel.

L'effet structurel prend en compte la structure sectorielle des zones de l'aire urbaine. Il possède lui-même deux composantes : l'effet d'entraînement et l'effet sectoriel. L'effet d'entraînement correspond à l'évolution de l'emploi observée dans l'ensemble des zones considérées. Par ailleurs, pour chaque zone, on calcule la variation théorique de l'emploi qui serait obtenue si l'emploi de chaque branche évoluait dans la zone comme il évolue dans l'ensemble des zones considérées. Si cette variation est supérieure à l'effet d'entraînement, l'effet sectoriel est positif, ce qui signifie que la zone est relativement bien dotée en secteurs économiques dynamiques. Dans l'analyse, seul l'effet sectoriel a été étudié, l'effet d'entraînement étant identique pour chaque zone.

L'effet résiduel, dénommé dans l'étude effet géographique, traduit la différence de croissance, à structure initiale rendue identique, entre les zones. Si la variation de l'emploi d'une zone est supérieure à l'effet d'entraînement, l'effet géographique est positif. Cela signifie que la zone fait preuve d'un dynamisme particulier au vu de la croissance économique globale et de sa dotation en secteurs économiques. Il peut résulter de l'action des pouvoirs publics, des migrations de population, des prix du foncier, de l'accès aux voies de communication, de la notoriété, etc.

¹ Agglomérations et aires urbaines dans l'espace transfrontalier Ain-Haute-Savoie-Genève-Vaud, fiche thématique 09' Martin Schuler, 2004.

Remerciements

Cette Synthèse 2007 a été réalisée avec les collaborations suivantes :

le Service cantonal d'information et de recherche statistiques (SCRIS)
la Direction de l'équipement Rhône-Alpes (DRE)
les Directions départementales de l'équipement de l'Ain et de la Haute-Savoie
la Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Rhône-Alpes
les Directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle,
de l'Ain et de la Haute-Savoie
l'Agence nationale pour l'emploi Haute-Savoie
La Direction des Etudes et des Statistiques de l'Unedic

Principales sources statistiques

EMPLOI

Office fédéral de la statistique (OFS) - Statistique de l'emploi (STATEM)
OFS - Recensement fédéral des entreprises (RFE)
OFS - Statistique des frontaliers
Office cantonal de la statistique du canton de Genève (OCSTAT) - Statistique des frontaliers
Office fédéral des migrations (ODM) - Registre central des étrangers (RCE)
INSEE - Estimation d'emploi annuelle au 31 décembre

DEMOGRAPHIE

OFS - Statistiques de la population
ODM- RCE
OCSTAT - Statistique de la population
SCRIS - Statistiques de la population
INSEE - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006
INSEE - Estimations de population régionales et départementales

EQUILIBRES SOCIAUX

OFS /OCSTAT / SCRIS- Enquête suisse sur la population active
OFS - Statistique de l'aide sociale
INSEE - Taux de chômage (données provisoires)
Unédic
Caisse des allocations familiales (CNAF et CAF)

LOGEMENT

OCSTAT - Statistique de la construction
OCSTAT - Statistique des transactions immobilières
OFS / SCRIS - Statistique de la construction
OFS / SCRIS / OCSTAT - Enquête sur les logements vacants
DRE Rhône-Alpes - Enquête ECLN

DOSSIER "Dix ans de développement économique"

OFS - Recensement fédéral des entreprises (RFE)
INSEE - Fichier SIRENE
Unédic - statistique annuelle



Créé à l'initiative du Comité régional franco-genevois, l'Observatoire statistique transfrontalier, qui couvre les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, et les cantons suisses de Genève et de Vaud, est mis en œuvre par les institutions statistiques territorialement concernées : l'Office cantonal de la statistique du canton de Genève (OCSTAT) et INSEE Rhône-Alpes. Le Service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud (SCRIS) met à disposition ses données.

Institué en 2001 dans la perspective de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux I afin d'en mesurer les effets, ceux-ci ne pouvant que grandir avec les étapes successives d'application, l'Observatoire répond aussi aux besoins d'information nécessaires à la description, à la compréhension et au pilotage d'une région frontalière en développement. Son observation se fait à deux échelles : d'une part, l'espace transfrontalier (les quatre territoires) et, d'autre part, l'agglomération franco-valdo-genevoise, celle-ci pouvant donc être située dans son cadre de référence institutionnel. De l'un comme de l'autre, l'Observatoire s'attache à fournir une vision homogène et circonstanciée, sans rupture aux frontières.

Pour ce faire, l'Observatoire statistique transfrontalier utilise les données de la statistique publique, les associe et les valorisent dans le respect des règles de la profession et, le cas échéant, met en œuvre des techniques statistiques complexes pour élaborer des informations très spécialisées.

En 2007, outre cette Synthèse annuelle et son dossier sur le tissu économique de l'espace transfrontalier, plusieurs contributions sont ou vont être publiées :

- *Le prix des logements dans l'agglomération transfrontalière franco-valdo-genevoise, Fiche thématique 08, Observatoire statistique transfrontalier, juin 2007*
- *Equipement commercial transfrontalier, Fiche thématique (à paraître)*
- *Offre hôtelière transfrontalière, Fiche thématique (à paraître)*
- *L'espace transfrontalier du Genevois dans un contexte européen, Fiche thématique (à paraître)*
- *Projections démographiques transfrontalières 2000-2030, Rapport détaillé et Fiche thématique (1er trimestre 2008)*

Toutes les publications sont à disposition sur le site Internet de l'Observatoire (www.statregio-francosuisse.net).

Pour toute information :

Institut national de la statistique (INSEE)
Direction régionale de Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - 69401 Lyon Cedex 03
Téléphone : 0033(0) 478 63 28 15
Télécopie : 0033(0) 478 63 25 25
Messagerie : insee-contact@insee.fr
Internet : www.insee.fr/rhone-alpes



Office cantonal de la statistique (OCSTAT)
82, route des Acacias
Case postale 1735 - 1211 Genève 26
Téléphone : 0041(0) 22 388 75 00
Télécopie : 0041(0) 22 388 75 10
Messagerie : statistique@etat.ge.ch
Internet : www.geneve.ch/statistique



• Responsable de la publication: Dominique Frei, directeur de l'OCSTAT	• Edition octobre 2007	
• Tirage: 4 000 exemplaires	• Impression: Atar Roto Presse, Genève	• Graphisme: OCSTAT
• Données de références 2005/06	• ISBN: 978-2-11-097053-4	• Code Sage - DOBOST728

• COMMANDES	INSEE Rhône-Alpes	OCSTAT-Genève
• Publication	Prix: 12.- €	Prix: 18.- CHF
Copyright INSEE - OCSTAT		